

Recensement Général de la Population et de l'Habitat,
de l'Agriculture et de l'Elevage



RAPPORT REGIONAL DEFINITIF

Région de Kafrine



COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh	BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar	NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Sylmang	SENE
Conseiller à l' Action Régionale	Mamadou	DIENG
Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques	Samba	NDIAYE
Chef de Bureau de la Conception et des Méthodes d' Analyses Sociodémographiques	Awa	CISSOKHO

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Oumy	DIOP
Adjoint au Chef du Service Régional	Ibrahima	DIOUF
Expert	Adjibou Oppa	BARRY
Expert	Mory	DIOUSS
Lecteur	Papa Ibrahima	NDOUR

CORRECTION, MISE EN FORME ET PUBLICATION

El Hadji Malick GUEYE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Moussa GNING

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade FannBel-air Cerf-volant B.P. 116 Dakar RP (Sénégal)

Téléphone : (221) 33 869 21 39 Fax : (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine

Quartier Diamaguène Ndiobène Téléphone : 33 946 13 03

TABLE DES MATIERES

<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	V
<i>LISTE DES GRAPHIQUES</i>	VII
<i>ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</i>	VIII
<i>AVANT PROPOS</i>	X
<i>INTRODUCTION GENERALE</i>	XI
Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION	13
INTRODUCTION	14
I.1. DECOUPAGE ADMINISTRATIF	14
I.2. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES	15
I.2.1. Climat	15
I.2.2. Pluviométrie	15
I.2.3. Reliefs et sols	15
I.2.4. Végétation	16
I.2.5. Faune	16
I.2.6. Hydrographie	16
I.3. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES	17
I.3.1. Les activités agricoles	17
I.3.2. Les activités pastorales	17
I.3.3. L'exploitation forestière	18
I.3.4. Les activités industrielles et artisanales	18
I.3.5. Les activités commerciales	18
I.3.6. Les transports	18
I.3.7. L'entreprenariat féminin	18
CONCLUSION	19
Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	20
INTRODUCTION	21
II.1. DEFINITION DES CONCEPTS	21
II.1.1. La fécondité	21
II.1.2. La mortalité	21
II.1.3. Le Handicap	22
II.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION	23
II.2.1. Effectif et accroissement de la population	23
II.2.2. Répartition spatiale et urbanisation	23
II.2.3. Analyse de la structure par âge et par sexe	26
II.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION	30
II.3.1. Etat Matrimonial	30
II.3.1.1. Situation matrimoniale des hommes et des femmes	30
II.3.1.2. Pratique de la polygamie	32
II.3.2. Fécondité	35
II.3.3. Mortalité	37
II.3.4. Déclaration des faits d'état civil	39
II.3.5. Personnes en situation de handicap	41
CONCLUSION	42

Chapitre III : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE	43
INTRODUCTION	44
III.1. DEFINITION DES CONCEPTS	44
III.1.1. Aptitude à lire et à écrire dans une langue	44
III.1.2. Fréquentation scolaire	45
III.1.3. Activité économique habituelle	45
III.1.4. Population en âge de travailler	45
III.1.5. Population habituellement active	45
III.1.6. Population au chômage	46
III.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION	46
III.3. NIVEAU D'INSTRUCTION	47
III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION	48
III.4.1. Volume de la population active	48
III.4.2. Taux d'activité	51
III.4.3. Taux de chômage	53
CONCLUSION	56
Chapitre IV : MIGRATION	57
INTRODUCTION	58
IV.1. DEFINITION DES CONCEPTS	58
IV.1.1. Migrations internes	58
IV.1.2. Migration internationale	59
IV.2. VOLUME DE LA MIGRATION INTERNE	59
IV.2.1. Migration « durée de vie »	59
IV.2.2. Migration au cours des dix dernières années	60
IV.2.3. Migration au cours des cinq dernières années	62
IV.3. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE	63
IV.3.1. Migration « durée de vie »	63
IV.3.2. Migration au cours des 10 dernières années	63
IV.3.3. Migration au cours des 5 dernières années	63
IV.4. DEPARTEMENT D'INSTALLATION DES MIGRANTS	64
IV.5. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRANTS	66
IV.6. MIGRATIONS INTERNATIONALES	68
IV.6.1. Immigrations internationales	68
IV.6.2. Emigration internationale au cours des 5 dernières années	69
CONCLUSION	70
Chapitre V : MENAGE, HABITAT ET ENVIRONNEMENT	71
INTRODUCTION	72
V.1. DEFINITION DES CONCEPTS	72
V.2. TAILLE DES MENAGES	72
V.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE	73
V.4. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS	74
V.5. DENSITE DU LOGEMENT	75
V.6. APPROVISIONNEMENT EN EAU	75
V.7. MODE D'ECLAIRAGE	75

V.8. TYPE D'AISSANCE	76
CONCLUSION	77
Chapitre VI : AGRICULTURE	78
INTRODUCTION	79
VI.1. REPARTITION SPATIALE DES MENAGES AGRICOLES	79
VI.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES	80
VI.3. REPARTITION DU CHEPTEL	81
CONCLUSION	82
CONCLUSION GENERALE	83
Chapitre VII : ANNEXES	84
Chapitre VIII : EQUIPE DU PROJET RGPHPAE	94

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I-1 : Découpage administratif de la région de Kaffrine	14
Tableau II-1 ; Répartition de la population de la région par sexe selon la nationalité et le milieu de résidence en 2013	23
Tableau II-2 : Répartition spatiale de la population de la région selon la nationalité et le département par milieu de résidence et par sexe en 2013	25
Tableau II-3 : Âge moyen et âge médian de la population par département et par sexe	28
Tableau II-4 ; Situation matrimoniale au niveau de la région de Kaffrine (en %)	30
Tableau II-5 : Situation matrimoniale par département (en %)	32
Tableau II-6 : Pratique de la polygamie par tranche d'âge selon le sexe et le département.....	32
Tableau II-7 : ISF par région et milieu de résidence	36
Tableau II-8 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013	38
Tableau II-9 : Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013	38
Tableau II-10 : Déclaration des mariages et des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence.....	40
Tableau II-11: Déclaration des naissances à l'état civil par département et par milieu de résidence.....	40
Tableau II-12 : Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe.....	42
Tableau III-1 ; Taux d'alphabétisation selon le sexe, le milieu de résidence et la langue d'alphabétisation.....	47
Tableau III-2 : Pourcentage des personnes instruites selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence	48
Tableau III-3: Répartition de la population en âge de travailler selon le département et le sexe en 2013	48
Tableau III-4 : Répartition de la population en âge de travailler selon le département et le milieu de résidence en 2013	50
Tableau III-5 : Taux d'activité selon l'âge, le sexe, le département et le milieu de résidence en 2013	52
Tableau III-6 : Taux de chômage selon l'âge et le sexe en 2013	54
Tableau III-7 : Taux de chômage selon l'âge et le département en 2013 (en %)	55
Tableau IV-1 : Effectifs des migrants « durée de vie » selon la région d'origine	60
Tableau IV-2 : Solde migratoire durée de vie.....	60
Tableau IV-3 : Effectifs des immigrants au cours des 10 dernières années selon la région d'origine	61
Tableau IV-4 : Solde migratoire au cours des 10 dernières années selon la région d'origine	61
Tableau IV-5 : Effectifs des immigrants au cours des 5 dernières années selon la région d'origine	62
Tableau IV-6 : Solde migratoire au cours des 5 dernières années selon la région d'origine	62
Tableau IV-7 : Pourcentage des natifs, d'immigrants et d'émigrants selon la région d'origine/de destination.....	64
Tableau IV-8 : Répartition des migrants internes et externes selon le département de destination.....	65
Tableau IV-9 : Répartition des immigrants et des émigrants durée de vie selon l'âge et le sexe.....	66
Tableau IV-10 : Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années selon l'âge et le sexe	67
Tableau IV-11 : Répartition des immigrants et des émigrants au cours des 5 dernières années selon l'âge et le sexe.....	68
Tableau IV-12 : Immigration internationale par région d'origine selon la durée	68
Tableau IV-13 : Répartition des émigrants internationaux par département selon le sexe	69
Tableau IV-14 : Solde migratoire international récent (5 ans) par région	70
Tableau V-1 : Répartition des ménages recensés selon la taille du ménage par département.....	73
Tableau V-2 : Répartition des CM selon le groupe d'âge et le sexe par département et par milieu de résidence (en %)	73
Tableau V-3 : Répartition des ménages par département selon les caractéristiques de l'habitat (en %)	74
Tableau V-4 ; Répartition des ménages selon la densité du logement par département et par milieu de résidence (en %)	75

Tableau V-5 : Répartition des ménages selon le type d'aisance utilisé par département et par milieu de résidence (en %)	76
Tableau VI-1 ; Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence	79
Tableau VI-2 : Répartition des ménages agricoles par milieu de résidence.....	80
Tableau VI-3 : Répartition des ménages Agricoles par département selon le type de grandes cultures pratiquées .	80
Tableau VI-4 : Répartition du cheptel par espèce.....	81
Tableau VI-5 : Répartition du cheptel par département.....	81

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II-1 : Répartition (en %) de la population de la région de Kaffrine par département et par sexe	24
Graphique II-2 : Pyramide des âges de la région de Kaffrine	27
Graphique II-3 : Pyramides des âges par département	28
Graphique II-4 ; Rapport de masculinité par département.....	29
Graphique II-5 : Pratique de la polygamie dans la région de Kaffrine	34
Graphique II-6 : Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme.....	36
Graphique II-7 : Taux brut de mortalité par région de résidence en 2013	37
Graphique III-1 : Taux de chômage selon l'âge et le sexe en 2013	54
Graphique III-2 : Taux de chômage selon département et le sexe en 2013	56

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BIT	Bureau International du Travail
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CM	Chef de ménage
CNP	Comité national de pilotage
CR	Communauté rurale
CSRSD	Chefs de Service Régional de la Statistique et de la Démographie
CTN	Comité Technique National
CTR	Coordonnateurs Techniques Régionaux
DAPSA	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DF	Descendance Finale
DMIS	Direction du Management de l'Information Statistique/ANSD
DR	Districts de Recensement
DSDS	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales/ANSD
DSECN	Direction des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDS-MICS	Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples
EPC	Enquête post Censitaire
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
IBGE	Institut Brésilien de Géographie et de Statistique
INECV	Institut National de la Statistique du Cap-Vert
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
LOASP	Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisations Non Gouvernementales
PDA	Personal Digital Assistant
PDU	Plans directeurs d'urbanisme
PSE	Plan Sénégal Emergent

RGP	Recensement Général de la Population
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RMM	Rapport de Mortalité Maternelle
RNA	Recensement National de l'Agriculture
RNE	Recensement National de l'Elevage
SICAP	Société Immobilière du Cap-Vert
SN-HLM	Société Nationale des Habitations à Loyers Modérés
SSN	Système Statistique National
TBM	Taux Brut de Mortalité
TBN	Taux Brut de Natalité
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TGFG	Taux Global de Fécondité Générale
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TMM	Taux de Mortalité Maternelle
TNS	Taux Net de Scolarisation
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence Américaine pour le Développement International
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée

AVANT PROPOS

Le Sénégal a réalisé en 2013 le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, son quatrième recensement depuis l'indépendance. Cette opération qui rentre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique avait comme objectif de répondre aux besoins des utilisateurs en données statistiques actualisées.

Ainsi, la publication des résultats définitifs en septembre 2014 a permis de répondre à certaines attentes en matière d'indicateurs statistiques à l'échelle nationale. Cependant, la satisfaction des besoins au niveau décentralisé nécessitait l'élaboration de rapports régionaux du RGPHAE. En effet, dans le contexte de l'acte 3 de la décentralisation, il est devenu incontournable de disposer d'informations statistiques pertinentes à un niveau désagrégé.

L'élaboration du présent rapport tente de répondre à cet objectif de satisfaction des besoins des utilisateurs au niveau le plus fin. Elle a été rendue possible grâce à la mutualisation des efforts du gouvernement, de nos partenaires techniques et financiers et à la détermination de notre personnel à satisfaire la demande des utilisateurs.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite du RGPHAE, principalement les partenaires au développement, les autorités administratives et locales ainsi que tous les autres acteurs régionaux. Nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement du pays. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont, à l'unanimité, soutenu cette opération. Nous remercions enfin la population sénégalaise pour l'accueil chaleureux réservé aux agents recenseurs lors de la collecte des données.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

INTRODUCTION GENERALE

Le Sénégal, à l'instar des autres pays africains, vient de réaliser son quatrième recensement de la population dans le cadre de la série des recensements de la population de la décennie

Le Sénégal a réalisé, du 19 novembre au 9 décembre 2013, son quatrième recensement général de la population, troisième recensement général de l'habitat, deuxième recensement général de l'agriculture et premier recensement général de l'élevage en mutualisant les moyens dans une opération unique dénommée « Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage - RGPHAE ». Ce recensement a permis de mettre à jour :

- les données sur les caractéristiques socio-démographiques de la population,
- les données sur les caractéristiques de l'Habitat,
- les données de référence pour les statistiques agro-pastorales courantes,
- les bases de sondage pour les enquêtes sociodémographiques et agro-pastorales,
- les données pour le suivi des objectifs de développement nationaux et mondiaux.

Ce recensement, qui s'est déroulé dans un contexte de restructuration du Système Statistique National (SSN), a permis à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) d'expérimenter un nouveau dispositif axé essentiellement sur le numérique, notamment en matière de supports de collecte (utilisation de PDA à la place des questionnaires papier), de système de stockage et de remontée des données (par l'utilisation sécurisée d'Internet) ainsi que de paiement des agents (par l'intermédiaire d'une société de transfert d'argent). Pour ce faire, elle a bénéficié de l'appui technique et logistique de l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistique (IBGE), qui lui a prêté 20 175 PDA (ordinateurs de poche) et fourni une assistance technique, ainsi que de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert, qui a fourni une assistance technique.

Après l'élaboration des documents techniques et leur validation au cours des années 2010 et 2011, l'exécution technique du RGPHAE est entrée dans sa phase active en mars 2012 avec le démarrage de la cartographie censitaire. Elle s'est poursuivie avec différentes opérations test du dénombrement (pré-pilote, pilote et post pilote). Après

la révision des supports de collecte, du dispositif et des outils, le dénombrement de la population est réalisé dans la période du 19 novembre au 09 décembre 2013 dans tout le pays.

Ce dénombrement a été suivi par la phase de préparation et d'exécution de l'enquête post-censitaire, qui a permis de mesurer la couverture et la qualité du RGPHAE, le traitement des données, la rédaction des rapports provisoires et définitifs d'analyse des résultats. La rédaction des quatorze (14) rapports régionaux du RGPHAE entre dans ce cadre et devrait contribuer à la satisfaction des besoins en information de tous les utilisateurs, en général, et des acteurs régionaux, en particulier.

Le présent rapport s'articule autour de six principales parties. La première partie fait l'objet d'une synthèse des éléments contextuels de la région de Kaffrine ; la deuxième partie présente l'état et la structure de la population observée en 2013 ; La troisième et la quatrième partie rendent compte des caractéristiques socioéconomique et culturelles de la population résidente et de la dynamique migratoire observée au moment du recensement. La cinquième partie de ce rapport est consacrée à l'analyse des questions relatives aux caractéristiques des ménages, à celles de l'habitat et au cadre de vie. La pratique de l'agriculture et de l'élevage au sein de la région de Kaffrine fait l'objet du dernier chapitre.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde
compte !

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

Résumé

Située entre 14°07 de latitude nord et 15°32 de longitude ouest, la région de Kaffrine est un ancien département de la région de Kaolack et est érigée en région par la loi 2008-14 du 18 mars 2008. Elle est le cœur du bassin arachidier.

Sur le plan administratif, la région de Kaffrine comptait quatre (04) départements, neuf (09) arrondissements, cinq (05) communes et vingt-huit (28) communautés rurales au moment du recensement

Sur le plan climatique, les températures sont généralement élevées, avec des variations importantes, une saison des pluies de courte durée, allant de juillet à octobre et une longue saison sèche de 8 à 9 mois

Le relief est plat dans son ensemble et la végétation est de type soudano-sahélien. La faune est essentiellement composée de l'avifaune et de la faune à poils

Introduction

Ancien département de la région de Kaolack, Kaffrine est érigée en région par la loi 2008-14 du 18 mars 2008. Elle se situe entre 14°07 de latitude nord et 15°32 de longitude ouest, et couvre une superficie de 11 181 Km², soit 5,6% du territoire national. Sa population est de 566992 habitants, en 2013, avec une densité relativement faible, 50,7 habitants au Km² contre 69 habitants au Km², au niveau national.

I.1. DECOUPAGE ADMINISTRATIF

La région de Kaffrine appartient à la zone centre du Sénégal, cœur du bassin arachidier, ainsi, elle est limitrophe à six régions et un Etat :

- les régions de Diourbel et de Louga, au nord ;
- la République de Gambie, au sud ;
- la région de Tambacounda, à l'est ;
- la région de Kaolack, à l'ouest et au sud-ouest ;
- la Région de Matam au nord-est ;
- la région de Fatick, au nord-ouest.

D'après le décret d'application n° 2008-1025 du 10 septembre 2008 de la loi 2008-14 du 18 mars 2008, la région de Kaffrine comptait quatre (04) départements, neuf (09) arrondissements, cinq (05) communes et vingt-huit (28) communautés rurales (devenues communes avec l'acte III de la décentralisation).

Tableau I-1 : Découpage administratif de la région de Kaffrine

Départements	Arrondissements	Communautés rurales	Communes
Birkelane	Keur Mbouki	Keur Mbouki, Diamal, Touba Mbella	Birkelane
	Mabo	Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, Ségré Gatta	
Kaffrine	Gniby	Gniby, Boulel, Kahi	Kaffrine et Nganda
	Katakél	Diokoul Mbelbouck, Kathiotte, Diamagadio, Médinatou Salam 2	
Koungheul	Ida Mouride	Ida Mouride, Fass Thiékene, Saly Escale	Koungheul
	Lour Escale	Lour Escale, Ribot Escale	
	Missira Wadène	Missira Wadène, MakaYopp, Gainth Pathé	
MalemHodar	Darou Minam	Darou Minam , Khelcom, Ndiobène Samba Lama, Ndioum NGainth	MalemHodar
	Sagna	Sagna, Dianké Souf	

Source :Rapport SES Kaffrine, Edition 2014

I.2. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

I.2.1. CLIMAT

Le climat est de type soudano-sahélien avec une saison des pluies de courte durée, allant de juin-juillet à octobre et une longue saison sèche de 8 à 9 mois. Cette situation tient à la dynamique de la circulation atmosphérique générale qui prévaut en Afrique de l'Ouest. Elle est caractérisée par deux vents dominants :

- l'alizé continental ou harmattan, vent d'Est chaud et sec qui souffle généralement de février à mai ;
- la mousson, vent du sud-ouest, chaud et humide dont l'arrivée annonce le début de la saison pluvieuse (mai - juin).

I.2.2. PLUVIOMETRIE

La pluviométrie connaît une variabilité interannuelle. La moyenne est, depuis plusieurs années, inférieure à 800 mm. Les températures sont généralement élevées, avec des variations importantes. Elles oscillent entre 26 et 39° C avec une moyenne de 29° C et une durée d'ensoleillement moyenne de onze (11) heures. Les plus basses températures sont enregistrées entre décembre et janvier et les plus élevées entre mars et mai.

I.2.3. RELIEFS ET SOLS

Le relief est plat dans son ensemble et présente une légère pente qui descend du nord au sud.

Les sols rencontrés dans la région sont de trois types :

Les sols ferrugineux tropicaux (avec des variantes) exploités pour la culture de l'arachide et du mil. Ils sont sableux à sablo – argileux avec de bonnes aptitudes agricoles ;

Les sols hydromorphes, qui caractérisent les bas-fonds et les cours d'eau, sont un peu dispersés dans la région avec un matériau généralement argileux. On les appelle aussi « deck » avec des variantes « dior ». Les sols halomorphes, caractéristiques des milieux salés ou tannes, se rencontrent surtout dans le département de Birkelane. Le matériau est souvent vaseux, si ce n'est du limon.

I.2.4. VEGETATION

La région est localisée dans la zone de transition entre le domaine sahélien et le domaine soudanien. Elle présente une végétation très variée. On y distingue plusieurs types de formations forestières du nord vers le sud :

Au nord on a une savane arbustive caractérisée par un écosystème qui regroupe les espèces forestières typiques de la zone sahélienne. Il s'agit de Combretum sp, Balanites aegyptiaca, Lannea acida, Bauhinia rufescens, Adansonia digitata, Anageissus leocarpus etc...

Au sud nous avons une savane arborée qui présente une composition floristique plus variée. Les espèces les plus fréquentes sont : Cordylapinnata, Pterocarpuserinaceus, Daniellia oliveri, Parkia biglobosa, Tamarindus indica, Prosopis africana, Sterculiasetigera, Parinarimacrophila

En effet, la région de Kaffrine compte 11 forêts classées et deux réserves sylvo-pastorales d'une superficie de 241.850 hectares.

I.2.5. FAUNE

La faune est essentiellement composée de l'avifaune et de la faune à poils :

L'avifaune est composée d'espèces terrestres et aquatiques dont les plus couramment rencontrées sont : les pintades, les francolins, les tourterelles, cailles ; outarde, gangas, oie de Gambie, calaos et rouges gorges

La faune à poils est constituée par les gros gibiers tels que les phacochères que l'on rencontre dans les zones marécageuses et les vallées, les guibs harnachés, les singes, les gazelles à front roux, les hyènes et quelques cobes. Le petit gibier est constitué de mangoustes, rats palmistes, chacals et civettes.

I.2.6. HYDROGRAPHIE

Le régime hydrographique de la région est constitué de deux cours d'eau principaux :

- le prolongement du Nord du fleuve Saloum, qui part de la région de Kaolack et couvre une partie du département de Birkelane ;
- la vallée du Baobolong qui coule du sud-ouest de Nioro jusque vers l'Est de la région sur plusieurs kilomètres.

Les ressources en eau de surface se limitent à la présence de quelques mares dont le séjour de l'eau n'excède guère le mois de Novembre. On peut également noter un problème de salinisation des terres dans l'ouest du département de Birkelane. Cette salinisation affecte aussi la nappe phréatique d'où la majeure partie des puits dans l'ouest du département de Birkelane est légèrement saumâtre.

I.3. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

Les principales activités économiques de la région sont essentiellement l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, le commerce, l'artisanat, l'entrepreneuriat féminin et les transports terrestres.

I.3.1. LES ACTIVITES AGRICOLES

Kaffrine est une région à forte vocation agricole. L'agriculture occupe 75% de la population régionale. Par ailleurs, Kaffrine est la première région productrice d'arachide du Sénégal. Les 43 916 ménages agricoles disposent d'exploitations agricoles relativement importantes comparées au niveau national. En effet, 45,7% des ménages agricoles ont cultivés entre 1 et 5 ha et 32,1% entre 6 et 10 ha. Néanmoins, la région dispose de grands exploitants agricoles puisque, 5,2% des ménages agricoles ont cultivés plus de 20 ha alors la moyenne nationale est de 2,6% selon données du RGPHAE de 2013.

Les principales cultures vivrières sont le mil, le sorgho, le maïs, etc. Des cultures de rente (l'arachide) et des cultures maraîchères (tomate, gombo, aubergine, bissap, courge, oignons, chou, pomme de terre, haricot vert, etc.) sont également pratiquées dans la région.

I.3.2. LES ACTIVITES PASTORALES

L'élevage pratiqué dans la région reste encore extensif. Le cheptel est composé de bovins, caprins, équins, porcins et volailles familiales. Toutefois, il faut noter l'extension de pratiques modernes telles l'embouche bovine et ovine et l'aviculture.

L'insémination artificielle a donné naissance à des métis plus productifs, tant en viande qu'en lait. Par ailleurs, Kaffrine est une véritable région carrefour dans le commerce du bétail avec le marché à bétail de Birkelane qui a été modernisé par l'Etat du Sénégal en partenariat avec l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

I.3.3. L'EXPLOITATION FORESTIERE

La région dispose de treize (13) massifs forestiers dont onze (11) forêts classées et deux réserves sylvo-pastorales. En dépit de sa fermeture à l'exploitation forestière, la région produit du bois de chauffe, du charbon de bois, et divers produits de cueillette comme le pain de singe.

L'exploitation de la faune dans la région est favorisée par l'existence de zone d'intérêt cynégétique et de dix zones amodiées. Ces zones amodiées constituent la seule attraction touristique que dispose la région puisqu'elles développent le tourisme de chasse.

I.3.4. LES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES

L'activité industrielle est inexistante dans la région de Kaffrine. Quant à l'activité artisanale, elle s'exerce à travers les trois types d'artisanat que sont la production, l'art et le service. Un certain nombre d'artisans se sont inscrits à la Chambre de métiers de Kaffrine. Les artisans de la région disposent d'un réel savoir-faire surtout dans la fabrication d'instruments locaux.

I.3.5. LES ACTIVITES COMMERCIALES

L'activité commerciale, limitée au commerce intérieur, est entièrement assurée par des demi-grossistes et des détaillants. Autrement dit, le commerce extérieur est inexistant, comme en atteste l'absence d'importateurs et d'exportateurs dans la région.

I.3.6. LES TRANSPORTS

Le seul mode de transport de la région est le transport routier largement dominé par la charrette. Le transport motorisé reste peu développé en liaison avec la faible taille du parc automobile. En revanche, le transport avec les motos jakarta est très fleurissant dans la région.

I.3.7. L'ENTREPRENARIAT FEMININ

Les femmes jouent un rôle important dans le dynamisme de l'activité économique de la région. Plusieurs Groupements d'Intérêt Economiques (GIE) s'activent dans la production de sel dans le département de Birkelane. En outre, la transformation des produits locaux procurent des revenus non négligeables aux acteurs du secteur.

Dans le domaine de la foresterie, l'Association des Femmes Forestières (AFF) joue rôle important dans la production de plantes.

En somme, la région dispose d'un mouvement associatif structuré partant du niveau local, départemental, régional au niveau national dans la perspective d'assurer la participation effective des femmes à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de toutes les politiques de développement.

Conclusion

La région de Kaffrine est érigée en région en 2008, et couvre une superficie de 11181 Km², soit 5,6% du territoire national. L'ethnie dominante est le Wolof qui représente 74%. Il est suivi de loin, du Pulaar et du Sérère. La religion musulmane est très largement majoritaire.



Tout le monde
compte !

Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Résumé

En 2013, la population résidente de la région de Kafrine est évaluée à 566 992 habitants dont 49,8% d'hommes et 50,2% de femmes. Avec une superficie de 11 181 km², la densité de la région est de 50,7 hbts/km². La population résidente est en majorité rurale avec 84,9% contre 15,1% de citadins. Elle se caractérise par une extrême jeunesse car 67% de la population de la région ont moins de 25 ans. L'âge moyen de la population est de 20 ans et la moitié de la population a 15 ans (âge médian).

Sur le plan spatial, il existe une disparité avec une inégale répartition en faveur du département de Kafrine où résident 37% de la population régionale, Le département de Kounghoul constitue le deuxième pôle d'attraction avec 29% tandis que les départements de Birkilane et MalemHoddar comptent respectivement 18% et 17% de la population régionale

Par ailleurs, les personnes mariées représentent 57,1% de la population régionale, et la polygamie 48,1% des mariés. La fécondité des femmes de la région (6,7 enfants) est très élevée par rapport au niveau national (5,1 enfants). Le taux brut de mortalité (9‰) se situe au-dessus de la moyenne nationale (8‰). L'espérance de vie est de 62,9 ans contre une moyenne nationale de 64,8 ans. Le quotient de mortalité infanto juvénile de la région est de 88,9‰ contre 78,7‰ au niveau national. La prévalence du handicap au niveau de la population régionale s'établit à 5,7% et reste proche du niveau national (5,9%)

Introduction

L'état de la population renvoie à deux éléments essentiels que sont la dimension (ou la taille) et la composition de la population. Les données sur la structure par âge et par sexe sont déterminantes, puisqu'elles sont à la base du calcul des principaux indicateurs démographiques. De leur cohérence et de leur régularité, va dépendre la qualité de ces indicateurs.

Dans le contexte de la décentralisation, les éléments de structure et les données de population spatialisées répondent aux besoins des utilisateurs et producteurs de statistiques, mais également à ceux des décideurs et des partenaires au développement.

Ce chapitre se donne ainsi comme ambition d'étudier la structure par âge et par sexe de la population, sa répartition et ses composantes. Outre l'état de la structure démographique, il présente aussi la situation de la région de Kaffrine en matière de fécondité et de nuptialité par rapport aux limitations fonctionnelles de sa population.

II.1. DEFINITION DES CONCEPTS

II.1.1. LA FECONDITE

La fécondité constitue l'un des phénomènes démographiques les plus déterminants de la dynamique des populations. Plusieurs indicateurs peuvent servir à mesurer son ampleur et ses tendances au cours d'une période.

Pour apprécier la fécondité au sein de la région, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est calculé. Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, cet indicateur représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés au cours de cette période.

II.1.2. LA MORTALITE

La mortalité constitue un phénomène démographique révélateur de la situation sanitaire d'un pays. A travers le calendrier de survenance des décès, on peut apprécier l'efficacité de la politique de santé notamment pour les enfants de moins de cinq ans. Pour mesurer le niveau de la mortalité, son calendrier et son impact sur la population infanto juvénile, trois indicateurs sont utilisés :

Au niveau global, l'indice qui sera utilisé pour décrire la mortalité dans la population, en tenant compte de l'effectif de celle-ci, est le taux brut de mortalité. Cet indicateur décrit la mortalité dans la population générale sans référence particulière à un sous-groupe. Il est calculé en rapportant les décès enregistrés dans la population pendant une période donnée (généralement une année) à l'effectif moyen de cette population.

L'espérance de vie à la naissance correspond au nombre moyen d'années qu'une personne peut espérer vivre si les conditions de vie et de santé en vigueur à sa naissance perdurent pendant toute son existence. Cette mesure reflète la santé de la population d'un pays ainsi que la qualité des soins.

La mortalité infanto juvénile renvoie à l'incidence de la mortalité des nourrissons et des enfants. L'étude de la mortalité dans cette tranche d'âge permet de mesurer l'impact des maladies et des autres causes de mortalité sur les nourrissons, les tout-petits et les jeunes enfants.

II.1.3. LE HANDICAP

La notion de handicap a été définie dans le RGPHAE comme étant une caractéristique qui distingue les groupes de personnes vivant avec un handicap des autres groupes de population. De façon générale, le handicap implique l'interaction des capacités fonctionnelles d'une personne avec ses environnements physique, culturel et politique. Plus spécifiquement, les personnes vivant avec un handicap sont par définition les personnes qui risquent, plus que l'ensemble de la population, de se heurter à des limites dans l'exécution de certaines tâches ou la participation à des activités relatives à certaines fonctions. Pour apprécier la prévalence du handicap au sein de la région, les variables suivantes sont utilisées :

- L'acuité visuelle et auditive
- La locomotion
- Les capacités intellectuelles.

Pour ces différentes catégories de handicap, il s'agit davantage de la limitation fonctionnelle que de handicap physique. En d'autres termes, les personnes ayant recours à des outils spécifiques permettant de pallier leur handicap physique ne sont pas considérées comme handicapés dans le recensement.

II.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION

II.2.1. EFFECTIF ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage réalisé en 2013 fait état d'une population résidente de 566 992 individus au niveau de la région de Kaffrine. Cette population inclut aussi bien les ménages ordinaires que collectifs. La quasi-totalité de la population de la région est composée de sénégalais, les individus de nationalité étrangère ne représentant que 0,3% de la population totale. En outre, on note une forte ruralité de la région puisque plus de 8 résidents sur 10 vivent en milieu rural (soit 84,9%). Ainsi, son taux d'urbanisation s'établit à 15,1% et demeure largement en deçà de la moyenne nationale qui est de 45,2%. Cette forte concentration des populations dans les zones rurales s'expliquerait par l'intensité de l'activité agricole à laquelle s'adonnent d'importantes franges de la population active.

Tableau II-1 ; Répartition de la population de la région par sexe selon la nationalité et le milieu de résidence en 2013

Milieu de Résidence	Nationalité	Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	Sénégalaise	41617	99,0	43659	99,6	85276	99,3
	Autres nationalités	435	1,0	166	0,4	601	0,7
	Ensemble	42052	100,0	43825	100,0	85877	100,0
Rural	Sénégalaise	239279	99,7	240774	99,9	480053	99,8
	Autres nationalités	762	0,3	300	0,1	1062	0,2
	Ensemble	240041	100,0	241074	100,0	481115	100,0
Total	Sénégalaise	280896	99,6	284433	99,8	565329	99,7
	Autres nationalités	1197	0,4	466	0,2	1663	0,3
	Ensemble	282093	100,0	284899	100,0	566992	100,0

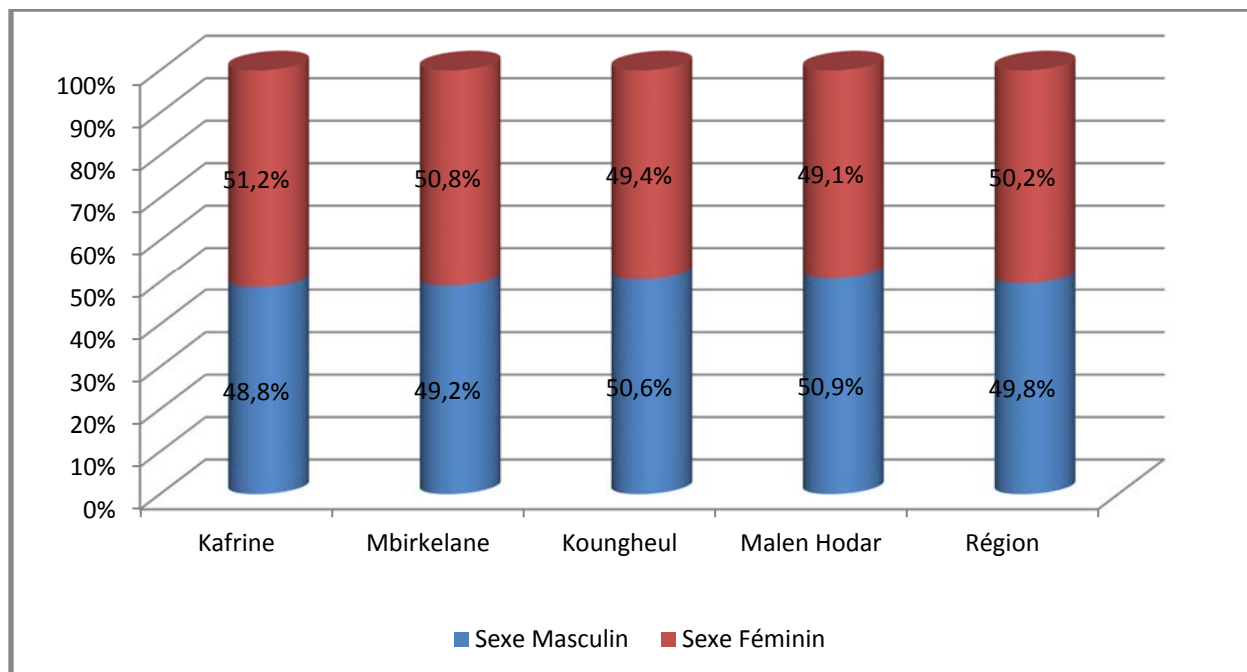
Source : ANSD, RGPHAE 2013

II.2.2. REPARTITION SPATIALE ET URBANISATION

Avec une population de 566 992 habitants sur une superficie de 11 181 km², la densité de la région de Kaffrine est de 50,7 hbts/km² en 2013. La structure de la population issue du RGPHAE de 2013 est quasiment identique à celle du RGPH de 2002, du point de vue spatial, avec une inégale répartition en faveur du département de Kaffrine où résident 37% de la population régionale, soit 207 676 habitants. Le département de Kounghoul constitue le deuxième pôle d'attraction avec une population de 163 438 habitants correspondant à 29% de la population régionale. Les départements de Birkilane et MalemeHoddar comptent respectivement 101 216

habitants (soit 18%) et 94 662 habitants (soit 17%). Il faut souligner que le département de Birkilane, présente la densité de population la plus élevée, avec 89,8 habitants au kilomètre carré. Il est le plus petit département du point de vue superficie (1 122 km², soit seulement 10% de la superficie régionale. Il est suivi par le département de Kaffrine avec une densité de 76,8 hbts/km², ensuite du département Kougheul (38,5 hbts/km²) et de MalemHoddar (30,4 hbts/km²).

Graphique II-1 : Répartition (en %) de la population de la région de Kaffrine par département et par sexe



Source :ANSD, RGPHAE 2013

La part de la population de nationalité non sénégalaise dans la population totale de la région est très faible quel que soit le département. Cependant, on note une proportion plus élevée d'étrangers dans le département de Kaffrine.

Quel que soit le département considéré, la part de la population rurale dépasse 80%. Dans l'ensemble, le taux d'urbanisation de la région de Kaffrine se situe à 15,1% en 2013. Les résultats ont cependant montré un déséquilibre dans l'urbanisation des différents départements de la région. En effet, le taux d'urbanisation du département de Kaffrine a progressé de 6,5 points entre 2002 et 2013. Ainsi, ce département a un niveau d'urbanisation de 25% contre 18,5% en 2002, abritant plus de la moitié des citadins de la région, suivi du département de Kougheul avec un taux d'urbanisme de 13%. Les départements de MalemHoddar et Birkilane sont les départements les plus ruraux avec respectivement des taux d'urbanisation de 9% et 7%.

Tableau II-2 : Répartition spatiale de la population de la région selon la nationalité et le département par milieu de résidence et par sexe en 2013

Département	Milieu résidence	Nationalité	Masculin		Féminin		Total	
			effectif	%	effectif	%	effectif	%
Kaffrine	Urbain	Sénégalaise	24188	98,70	25445	99,60	49633	99,20
		autres nationalités	311	1,30	99	0,40	411	0,80
		Total	24500	100,00	25544	100,00	50044	100,00
	Rural	Sénégalaise	76520	99,60	80650	99,90	157171	99,70
		autres nationalités	346	0,40	116	0,10	461	0,30
		Total	76866	100,00	80766	100,00	157632	100,00
	Total	Sénégalaise	100709	99,40	106095	99,80	206804	99,60
		autres nationalités	657	0,60	215	0,20	872	0,40
		Total	101366	100,00	106310	100,00	207676	100,00
Mbirkelane	Urbain	Sénégalaise	3371	99,90	3631	99,90	7002	99,90
		autres nationalités	5	0,10	4	0,10	9	0,10
		Total	3376	100,00	3635	100,00	7011	100,00
	Rural	Sénégalaise	46325	99,80	47734	99,90	94059	99,80
		autres nationalités	97	0,20	49	0,10	146	0,20
		Total	46421	100,00	47783	100,00	94205	100,00
	Total	Sénégalaise	49696	99,80	51365	99,90	101061	99,80
		autres nationalités	102	0,20	53	0,10	155	0,20
		Total	49798	100,00	51418	100,00	101216	100,00
Koungheul	Urbain	Sénégalaise	10130	99,00	10656	99,50	20786	99,30
		autres nationalités	102	1,00	54	0,50	156	0,70
		Total	10232	100,00	10710	100,00	20942	100,00
	Rural	Sénégalaise	72252	99,60	69856	99,80	142108	99,70
		autres nationalités	266	0,40	121	0,20	387	0,30
		Total	72519	100,00	69977	100,00	142496	100,00
	Total	Sénégalaise	82383	99,60	80512	99,80	162894	99,70
		autres nationalités	368	0,40	175	0,20	544	0,30
		Total	82751	100,00	80687	100,00	163438	100,00
MalemHodar	Urbain	Sénégalaise	3927	99,60	3927	99,80	7854	99,70
		autres nationalités	16	0,40	9	0,20	25	0,30
		Total	3943	100,00	3936	100,00	7879	100,00
	Rural	Sénégalaise	44182	99,90	42534	100,00	86716	99,90
		autres nationalités	53	0,10	14	0,00	67	0,10
		Total	44235	100,00	42548	100,00	86783	100,00
	Total	Sénégalaise	48109	99,90	46461	100,00	94570	99,90
		autres nationalités	69	0,10	23	0,00	92	0,10
		Total	48178	100,00	46483	100,00	94662	100,00
Total Région	Urbain	Sénégalaise	41617	99,00	43659	99,60	85276	99,30
		autres nationalités	435	1,00	166	0,40	601	0,70

Département	Milieu résidence	Nationalité	Masculin		Féminin		Total	
			effectif	%	effectif	%	effectif	%
		Total	42052	100,00	43825	100,00	85877	100,00
	Rural	Sénégalaise	239279	99,70	240774	99,90	480053	99,80
		autres nationalités	762	0,30	300	0,10	1062	0,20
		Total	240041	100,00	241074	100,00	481115	100,00
	Total	Sénégalaise	280896	99,60	284433	99,80	565329	99,70
		autres nationalités	1197	0,40	466	0,20	1663	0,30
		Total	282093	100,00	284899	100,00	566992	100,00

Source : ANSD, RGPHAE 2013

II.2.3. ANALYSE DE LA STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

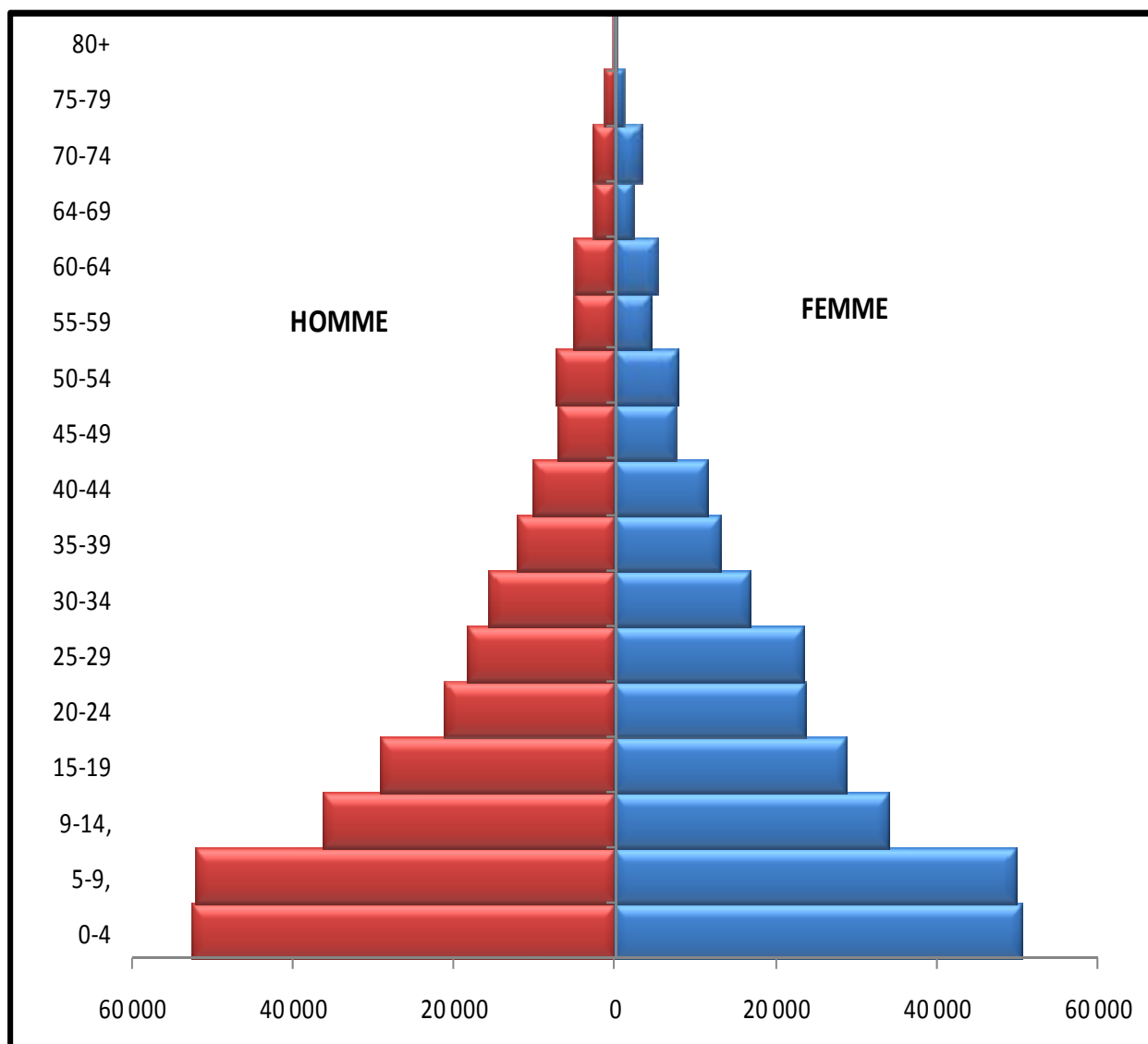
En termes de structure par âge, la population de la région de Kaffrine se caractérise par une extrême jeunesse. L'allure de la pyramide renvoie à la structure typique des populations à fécondité élevée. En effet, le rétrécissement rapide de la pyramide aux âges avancés traduit la faible proportion des personnes âgées parmi la population totale de la région.

En effet, la pyramide des âges présente une base large avec un rétrécissement progressif vers le sommet témoignant ainsi de la prédominance des jeunes au sein de la population totale de la région. De ce fait, on note une prépondérance des moins de 15 ans et une faible minorité des plus de 65 ans. L'extrême jeunesse de la population régionale et la présence non négligeable des personnes âgées induisent des répercussions sociales assez considérables dont des tensions sur le marché de l'emploi et un taux de dépendance assez élevé.

Le rapport de masculinité tend à s'équilibrer en 2013 avec 99,3 hommes pour 100 femmes contre 98,1 hommes pour 100 femmes en 2002. Il faut noter que pour le département de Kounghoul, on assiste à une inversion de ce rapport qui est passé de 96,1 à 102,8 hommes pour 100 femmes.

Caractérisée par son extrême jeunesse, près de la moitié de la population de la région de Kaffrine, soit 49% ont moins de 15 ans et la tranche d'âge des moins de 25 ans constitue les 67%. Les personnes âgées (65 ans et plus) représentent 3% de la population régionale et les personnes en âge de travailler (15-65 ans) constituent 48% du total. Les femmes en âge de procréer (15-49 ans) correspondent à 42% de la population régionale tandis que la tranche 15-24 ans constitue 18% de la population.

Graphique II-2 : Pyramide des âges de la région de Kaffrine



Source : ANSD, RGPHAE 2013

Cette forte jeunesse de la population se traduit à travers l'âge moyen et l'âge médian de la population de la région de Kaffrine. Comme illustré dans le tableau ci-dessous, l'âge moyen de la population de la région est de 20 ans contre 22,7 ans au niveau national. En outre, la moitié de la population de la région est âgée de moins de 15 ans. Selon le sexe, on note une plus grande jeunesse de la population masculine de la région.

L'âge moyen de la population est plus élevé dans le département de Mbirkelane par comparaison aux départements de Kaffrine, Kougheul et MalemHoddar

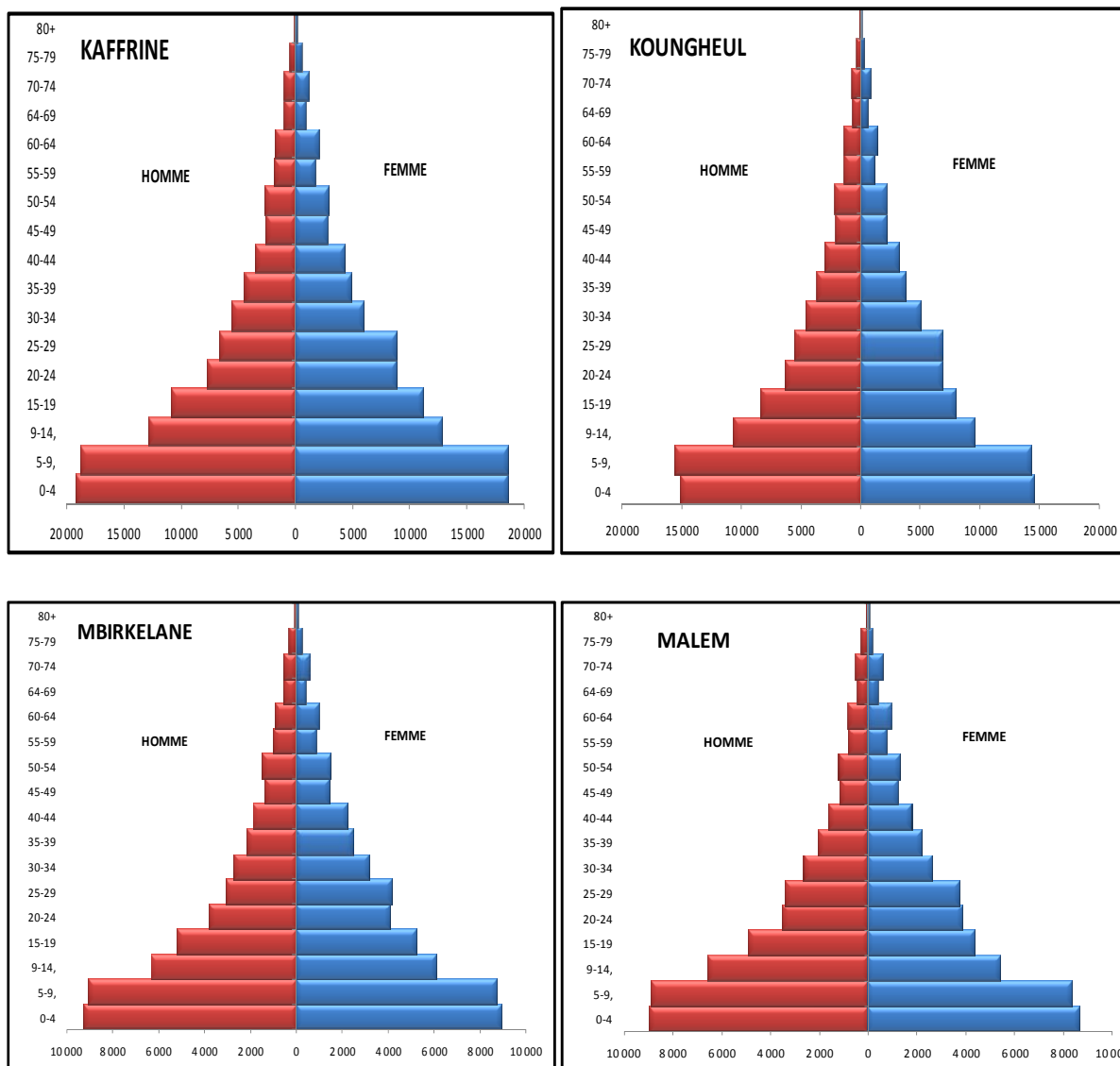
Tableau II-3 : Âge moyen et âge médian de la population par département et par sexe

Département	Masculin		Féminin		Total	
	âge moyen	âge médian	âge moyen	âge médian	âge moyen	âge médian
Kaffrine	20	14	21	16	20	15
Mbirkelane	21	15	21	16	21	15
Koungheul	20	14	20	15	20	15
MalemHoddar	20	14	21	15	20	15
Région	20	14	21	16	20	15

Source : ANSD, RGPHAE 2013

La structure par âge au niveau départemental épouse dans l'ensemble les contours de la structure par âge au niveau régional. La prédominance des moins de 20 ans est particulièrement marquée dans les quatre départements.

Graphique II-3 : Pyramides des âges par département

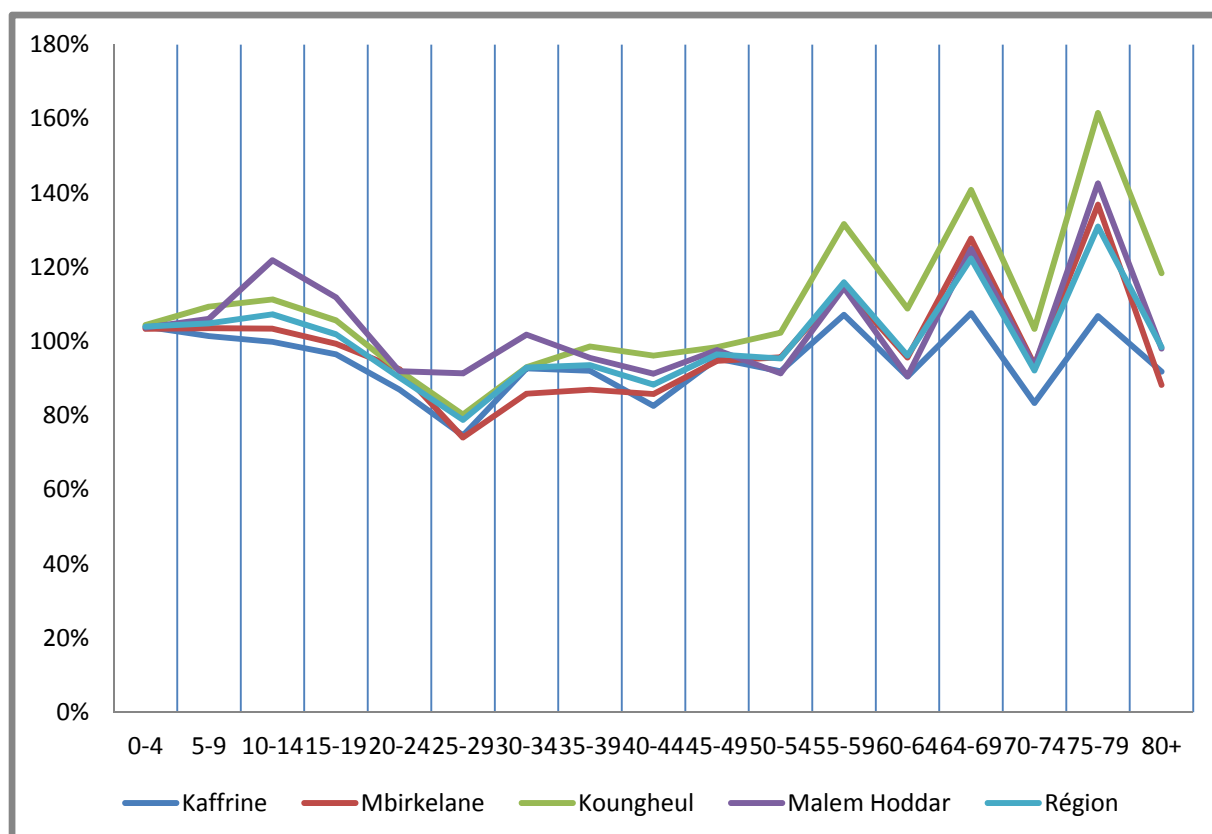


Source : ANSD, RGPHAE 2013

La répartition de la population par sexe montre une supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes au niveau de la région. Les rapports de masculinité montrent que, d'une manière générale, il y a toujours un peu plus de femmes que d'hommes ; soit environ 99,3 hommes pour 100 femmes. Selon le groupe d'âge considéré, on note des variations importantes du rapport de masculinité. Ce déséquilibre est plus marqué aux âges féconds (15-49 ans) où nous avons 91,7 hommes pour 100 femmes et plus largement dans la population en âge de travailler (15-64 ans) où ce rapport est de 92,8 hommes pour 100 femmes. Par contre dans la tranche d'âge des moins de 15 ans et des plus de 65 ans, la tendance s'inverse avec respectivement 105,1 garçons pour 100 filles et 107 hommes pour 100 femmes. Cette supériorité numérique est notamment visible entre 15 et 60 ans, la population en âge de travailler résidant dans la région étant à dominante féminine.

Au niveau départemental, l'allure de la courbe est sensiblement la même. Mais globalement, les hommes sont plus nombreux dans les départements de MalemeHoddar (104 hommes pour 100 femmes) et Kougheul (102,8 hommes pour 100 femmes) et inversement en faveur des femmes dans les départements de Birkilane (97 hommes pour 100 femmes) et de Kaffrine (95,6 hommes pour 100 femmes).

Graphique II-4 ; Rapport de masculinité par département



Source : ANSD, RGPHAE 2013

Globalement, on note un rapport de masculinité en faveur des femmes, ceci serait dû au poids numérique des filles de moins de 15 ans dans la population globale, mais cette tendance s'inverse en faveur des hommes aux âges adultes due certainement à une migration différentielle en faveur des femmes.

II.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION

II.3.1. ETAT MATRIMONIAL

Le mariage demeure encore le cadre socialement accepté de la procréation au Sénégal. Ainsi, bien qu'indirectement, la nuptialité affecte la dynamique démographique du pays il importe donc d'analyser le profil de la nuptialité au niveau de la région pour mieux saisir la structure de sa population.

II.3.1.1. Situation matrimoniale des hommes et des femmes

Au niveau de la région de Kaffrine, la nuptialité reste très intense et le célibat aux âges avancés représente une faible proportion. Dans l'ensemble, plus d'une personne sur deux est mariée au niveau de la région (57,1%). Chez les hommes, le taux de nuptialité en 2013 est de 49,2% contre 64,3% chez les femmes.

Au-delà de 50 ans, la proportion des célibataires est relativement faible (2,2% au niveau régional, 2,4% chez les hommes et 2,1% chez les femmes). Les personnes en situation de veuvage représentent 2,7% au niveau de la région et sont essentiellement de sexe féminin (4,8% contre 0,4% pour les hommes). Le divorce (0,7%), les unions libres (0,1%) et les séparations (0,1%) sont peu fréquentes au niveau de la région.

Tableau II-4 ; Situation matrimoniale au niveau de la région de Kaffrine (en %)

Sexe	Age	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé
Masculin	15-19	5,8	94,0	0,1	0,1	0,0	0,0
	20-24	22,3	77,5	0,1	0,1	0,0	0,0
	25-29	55,7	43,7	0,1	0,3	0,1	0,0
	30-34	81,1	18,1	0,2	0,5	0,0	0,0
	35-39	91,8	7,4	0,2	0,6	0,0	0,0
	40-44	94,5	4,4	0,3	0,7	0,0	0,0
	45-49	95,5	3,1	0,7	0,7	0,0	0,0
	50-54	96,0	2,4	0,8	0,7	0,0	0,1

Sexe	Age	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé
	55-59	96,2	2,2	0,8	0,6	0,0	0,1
	60-64	94,5	3,4	1,4	0,7	0,0	0,1
	64-69	94,5	1,9	2,3	1,2	0,0	0,1
	70-74	92,4	3,0	3,5	0,7	0,2	0,1
	75-79	93,0	2,2	4,2	0,5	0,1	0,1
	80+	88,1	3,5	7,5	0,8	0,1	0,1
	Total	49,2	50,0	0,4	0,3	0,0	0,0
Féminin	15-19	46,7	52,6	0,1	0,5	0,0	0,0
	20-24	80,5	18,1	0,3	1,1	0,0	0,1
	25-29	91,6	6,5	0,4	1,4	0,0	0,1
	30-34	93,6	3,8	0,8	1,7	0,0	0,1
	35-39	94,7	2,1	1,5	1,6	0,0	0,1
	40-44	93,0	1,5	3,8	1,4	0,1	0,2
	45-49	89,2	1,6	7,4	1,5	0,2	0,1
	50-54	81,5	2,1	14,5	1,5	0,1	0,3
	55-59	74,1	2,4	21,8	1,2	0,3	0,2
	60-64	66,4	3,0	28,7	1,0	0,5	0,3
	64-69	56,7	3,7	38,1	0,8	0,3	0,4
	70-74	51,0	4,6	42,2	0,4	1,2	0,5
	75-79	46,3	5,1	46,2	0,3	1,2	0,8
	80+	42,0	4,2	52,1	0,3	0,6	0,8
Total	64,3	29,7	4,8	1,0	0,1	0,1	
Ensemble	15-19	26,9	72,6	0,1	0,3	0,0	0,0
	20-24	53,4	45,7	0,2	0,6	0,0	0,0
	25-29	76,0	22,7	0,3	0,9	0,0	0,1
	30-34	87,6	10,7	0,5	1,2	0,0	0,1
	35-39	93,3	4,7	0,8	1,1	0,0	0,1
	40-44	93,7	2,8	2,2	1,1	0,1	0,1
	45-49	92,3	2,3	4,1	1,1	0,1	0,1
	50-54	88,6	2,2	7,8	1,1	0,1	0,2
	55-59	86,0	2,3	10,5	0,9	0,1	0,2
	60-64	80,2	3,2	15,4	0,8	0,3	0,2
	64-69	77,5	2,7	18,4	1,0	0,1	0,2
	70-74	70,9	3,8	23,6	0,6	0,7	0,3
	75-79	72,8	3,5	22,4	0,4	0,6	0,4
	80+	64,8	3,8	30,0	0,5	0,3	0,5
Total	57,1	39,3	2,7	0,7	0,1	0,1	

Source :ANSD, RGPHAE 2013

L'analyse des variations interdépartementales de la nuptialité montre que le département de Kaffrine enregistre les taux de nuptialité les plus faibles de la région quel que soit le sexe (54,9%). A l'opposé, c'est dans le département de MalemHoddar que le mariage semble être le plus fréquent avec un taux de nuptialité

de 59,2%. Quel que soit le département, le concubinage reste faiblement représenté ce qui dénote l'ancrage culturel du mariage au sein de la population de la région de Kaffrine.

Tableau II-5 : Situation matrimoniale par département (en %)

Département	Sexe	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé
Kaffrine	Masculin	46,9	52,3	0,4	0,4	0,0	0,0
	Féminin	62,0	31,4	5,3	1,1	0,1	0,1
	Total	54,9	41,2	3,0	0,7	0,0	0,1
Mbirkelane	Masculin	49,2	50,0	0,4	0,3	0,0	0,0
	Féminin	64,3	30,2	4,5	0,9	0,0	0,1
	Total	57,1	39,6	2,6	0,6	0,0	0,1
Koungheul	Masculin	51,3	47,8	0,5	0,4	0,1	0,0
	Féminin	65,7	28,9	4,2	1,0	0,1	0,1
	Total	58,7	38,0	2,4	0,7	0,1	0,1
MalemHoddar	Masculin	50,4	48,8	0,4	0,4	0,0	0,1
	Féminin	67,5	26,3	5,1	0,9	0,1	0,1
	Total	59,2	37,2	2,9	0,6	0,1	0,1
Région	Masculin	49,2	50,0	0,4	0,4	0,0	0,0
	Féminin	64,3	29,7	4,8	1,0	0,1	0,1
	Total	57,1	39,3	2,7	0,7	0,1	0,1

Source : ANSD, RGPHAE 2013

II.3.1.2. Pratique de la polygamie

L'incidence de la polygamie est très importante au niveau de la région de Kaffrine, soit 48,1% des mariés et plus particulièrement au niveau des départements de Mbirkelane et Koungheul. Au sein de ces deux départements, la part des polygames parmi les mariés représente respectivement 49,7% et 48,8%. Par contre, la pratique de la monogamie est plus répandue au niveau des départements de MalemHoddar et de Kaffrine quel que soit le sexe, soit respectivement 53,7% et 52,6% des mariés.

Tableau II-6 : Pratique de la polygamie par tranche d'âge selon le sexe et le département

	Masculin (en %)		Féminin (en %)		TOTAL (en %)	
	monogame	polygame	monogame	polygame	monogame	polygame
DEPARTEMENT KAFFRINE						
15-19	83,4	16,6	67,3	32,7	68,6	31,4
20-24	94,1	5,9	58,8	41,2	64,7	35,3
25-29	93,9	6,1	46,3	53,7	60,5	39,5
30-34	87,0	13,0	38,3	61,7	59,9	40,1

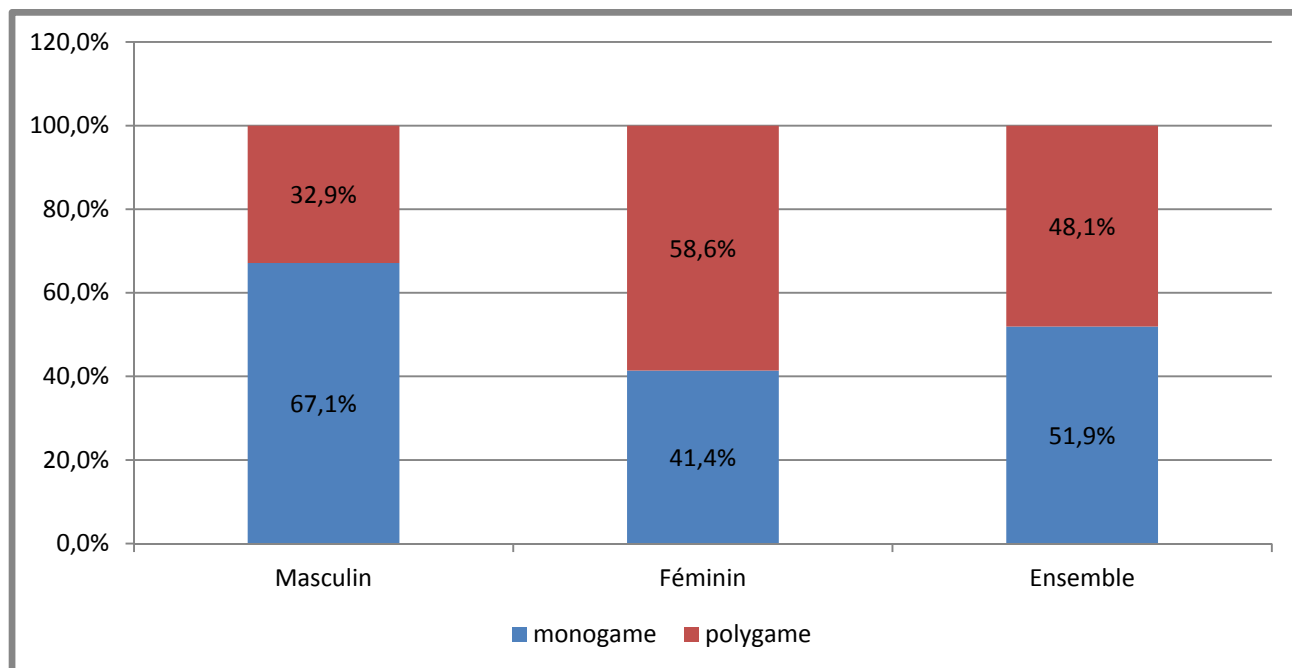
	Masculin (en %)		Féminin (en %)		TOTAL (en %)	
	monogame	polygame	monogame	polygame	monogame	polygame
35-39	74,4	25,6	31,4	68,6	51,7	48,3
40-44	62,3	37,7	28,0	72,0	43,7	56,3
45-49	54,4	45,6	26,4	73,6	40,7	59,3
50-54	48,4	51,6	27,9	72,1	38,6	61,4
55-59	41,8	58,2	28,5	71,5	36,2	63,8
60-64	43,3	56,7	27,3	72,7	36,2	63,8
64-69	39,1	60,9	33,1	66,9	37,0	63,0
70-74	42,9	57,1	33,4	66,6	39,2	60,8
75-79	43,0	57,0	34,2	65,8	40,4	59,6
80+	43,5	56,5	32,3	67,7	39,7	60,3
total	67,1	32,9	43,0	57,0	52,6	47,4
DEPARTEMENT MBIRKELANE						
15-19	73,8	26,2	58,0	42,0	60,0	40,0
20-24	90,7	9,3	51,7	48,3	59,0	41,0
25-29	92,7	7,3	43,6	56,4	58,2	41,8
30-34	84,3	15,7	34,6	65,4	55,5	44,5
35-39	76,2	23,8	30,3	69,7	51,2	48,8
40-44	65,3	34,7	26,4	73,6	44,4	55,6
45-49	51,7	48,3	26,5	73,5	39,1	60,9
50-54	47,5	52,5	29,3	70,7	38,9	61,1
55-59	40,1	59,9	29,6	70,4	35,9	64,1
60-64	42,7	57,3	32,3	67,7	38,3	61,7
64-69	40,4	59,6	35,5	64,5	38,8	61,2
70-74	42,6	57,4	39,6	60,4	41,5	58,5
75-79	44,2	55,8	44,8	55,2	44,4	55,6
80+	53,2	46,8	40,9	59,1	48,3	51,7
total	65,8	34,2	39,6	60,4	50,3	49,7
DEPARTEMENT KOUNGHEUL						
15-19	85,2	14,8	56,5	43,5	59,9	40,1
20-24	91,9	8,1	49,3	50,7	59,0	41,0
25-29	91,3	8,7	39,9	60,1	57,2	42,8
30-34	83,4	16,6	34,0	66,0	56,1	43,9
35-39	72,8	27,2	29,6	70,4	50,6	49,4
40-44	60,4	39,6	28,6	71,4	44,3	55,7
45-49	52,8	47,2	30,5	69,5	42,0	58,0
50-54	49,8	50,2	32,1	67,9	41,7	58,3
55-59	46,4	53,6	27,6	72,4	39,5	60,5
60-64	45,7	54,3	30,7	69,3	39,8	60,2
64-69	45,9	54,1	33,0	67,0	41,9	58,1
70-74	48,0	52,0	31,6	68,4	42,1	57,9
75-79	46,9	53,1	33,1	66,9	43,4	56,6
80+	46,6	53,4	28,8	71,2	41,3	58,7
total	67,9	32,1	39,0	61,0	51,2	48,8

	Masculin (en %)		Féminin (en %)		TOTAL (en %)	
	monogame	polygame	monogame	polygame	monogame	polygame
DEPARTEMENT MALEM HODDAR						
15-19	80,7	19,3	68,4	31,6	69,7	30,3
20-24	93,8	6,2	57,4	42,6	64,5	35,5
25-29	93,5	6,5	47,1	52,9	63,2	36,8
30-34	86,1	13,9	36,1	63,9	59,3	40,7
35-39	74,0	26,0	30,0	70,0	51,1	48,9
40-44	63,1	36,9	27,0	73,0	44,3	55,7
45-49	54,4	45,6	30,3	69,7	42,4	57,6
50-54	46,4	53,6	29,5	70,5	38,2	61,8
55-59	42,5	57,5	28,4	71,6	36,7	63,3
60-64	39,3	60,7	32,2	67,8	36,2	63,8
64-69	37,5	62,5	37,6	62,4	37,5	62,5
70-74	40,7	59,3	53,3	46,7	45,4	54,6
75-79	41,7	58,3	45,8	54,2	42,7	57,3
80+	42,9	57,1	47,0	53,0	44,0	56,0
total	67,4	32,6	44,2	55,8	53,7	46,3

Source :ANSD, RGPHAE 2013

Par ailleurs, les hommes mariés monogames représentent 67,1% de la population totale des mariés. La proportion de femmes dans un mariage monogamique est de l'ordre de 41,4%.

Graphique II-5 : Pratique de la polygamie dans la région de Kaffrine

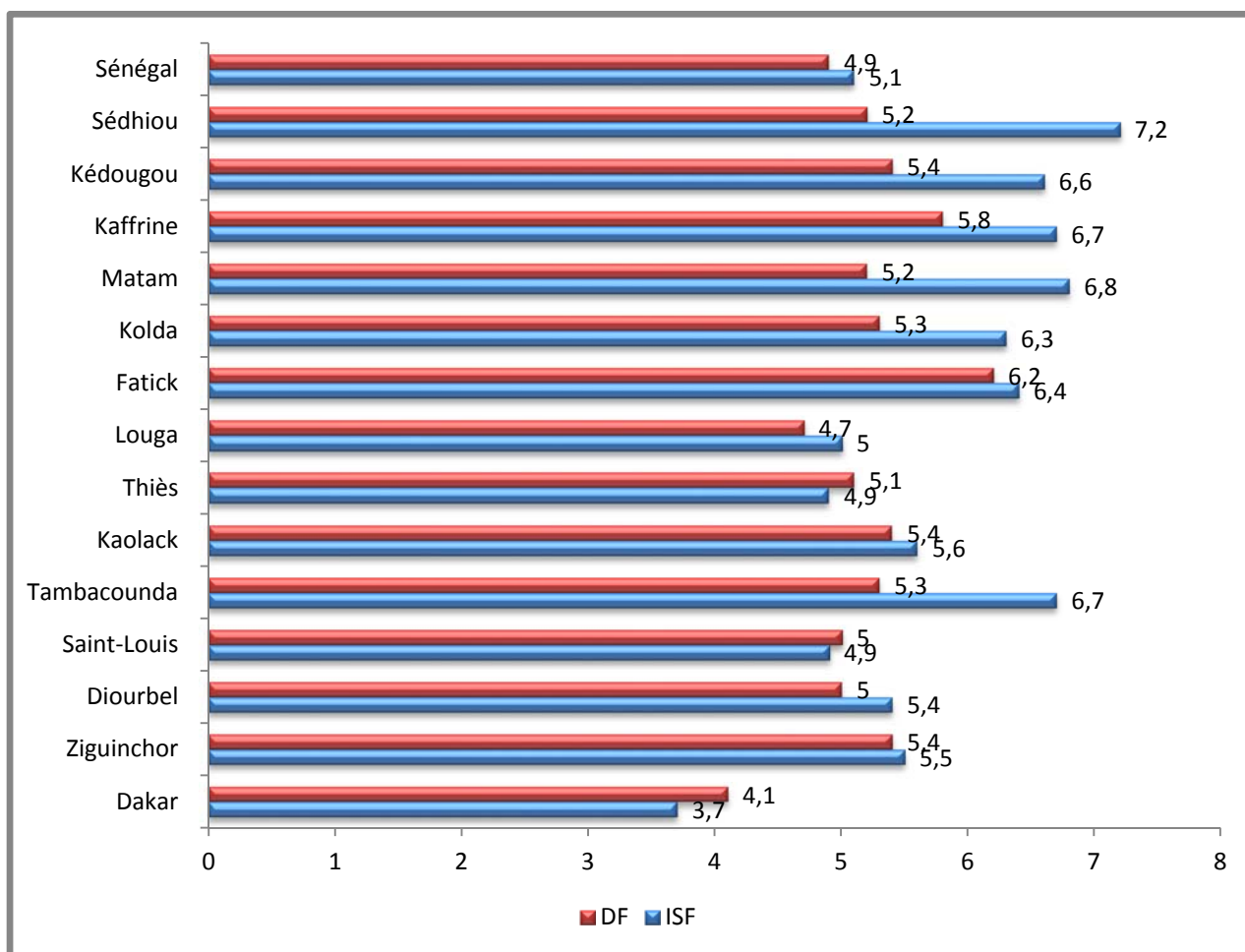


Source :ANSD, RGPHAE 2013

II.3.2. FECONDITE

Le nombre total de naissances vivantes pour un groupe de femmes donné résume l'expérience reproductive de ces femmes depuis leur première naissance jusqu'à la date du recensement. La fécondité des femmes de la région est très élevée par rapport au niveau national. En effet, en fin de vie féconde, une femme de la région de Kaffrine donne naissance à 6,7 enfants contre 5,1 enfants pour la moyenne nationale. Le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans, ou Descendance Finale est égal à 5,8 enfants et est inférieur à la fécondité actuelle ou ISF (6,7 enfants), traduisant ainsi une tendance à la hausse de la fécondité de presque un enfant, tandis que pour le niveau national, elle est quasi stable. Par ailleurs, les femmes rurales sont plus fécondes que celles urbaines. En milieu rural, une femme en fin de vie féconde donnerait naissance à 7,2 enfants contre 4,6 enfants en milieu urbain. Cela s'explique par le fait qu'en milieu urbain, les femmes sont plus scolarisées et les enfants sont considérés comme une charge de plus en termes de dépenses de consommation. Par contre, en milieu rural, il y a moins de scolarisation des filles et les enfants constituent un appui à l'activité de production. La même tendance s'observe dans les régions de Sédhiou, Kédougou, Matam, Kolda et Tambacounda.

Graphique II-6 : Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme



Source : ANSD, RGPHAE 2013

Tableau II-7 : ISF par région et milieu de résidence

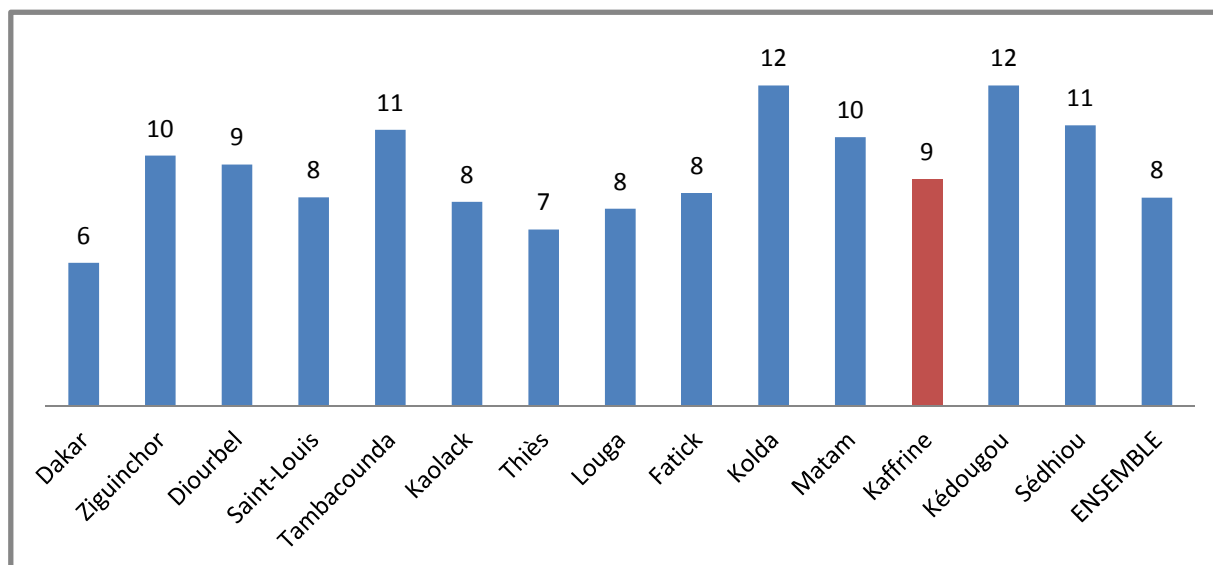
REGION	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Dakar	3,6	4,6	3,7
Ziguinchor	4,8	6,2	5,5
Diourbel	4,3	5,7	5,4
Saint-Louis	4,1	5,6	4,9
Tambacounda	5,5	7,1	6,7
Kaolack	4,4	6,4	5,6
Thiès	4,4	5,5	4,9
Louga	4,3	5,2	5
Fatick	5,8	6,6	6,4
Kolda	5,3	6,7	6,3
Matam	7,2	6,7	6,8
Kaffrine	4,6	7,2	6,7
Kédougou	5,8	6,9	6,6
Sédhiou	5,8	7,6	7,2
Sénégal	4,1	6,2	5,1

Source : ANSD, RGPHAE 2013

II.3.3. MORTALITE

Pour apprécier la situation sanitaire de la population de la région de Kaffrine, le RGPHAE 2013 a collecté des données sur les décès des douze derniers mois. L'analyse de la mortalité permet d'évaluer le niveau global de la mortalité ainsi que la structure par âge des décès. Le taux brut de mortalité dans la région de Kaffrine est de 9‰ se situant ainsi au-dessus de la moyenne nationale qui est égale à 8‰.

Graphique II-7 : Taux brut de mortalité par région de résidence en 2013



Source : ANSD, RGPHAE 2013

L'analyse de la structure des décès permet de calculer l'espérance de vie sous l'hypothèse d'une mortalité par âge constante au fil du temps. L'espérance de vie à la naissance indique le nombre d'années qu'un nouveau-né devrait vivre si les règles générales de mortalité au moment de sa naissance restent les mêmes tout au long de sa vie. Selon les résultats du RGPHAE, un enfant né en 2013 au niveau de la région de Kaffrine, peut espérer vivre en moyenne 62,9 ans contre une moyenne nationale de 64,8 ans. Selon le sexe, on observe des variations significatives sur la durée de vie moyenne ; les femmes ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes (65,3 ans contre 60,8 ans). Cela expliquerait le fait que les veuves soient largement plus nombreuses que les veufs.

Tableau II-8 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	68,4	70,9	69,6
Ziguinchor	62,8	62,9	62,9
Diourbel	61,0	64,6	62,8
Saint-Louis	63,6	65,5	64,5
Tambacounda	57,6	58,1	57,8
Kaolack	62,8	66,3	64,6
Thiès	66,8	69,6	68,2
Louga	65,6	66,8	66,2
Fatick	63,5	66,6	65,1
Kolda	54,6	54,7	54,7
Matam	59,3	61,5	60,4
Kaffrine	60,8	65,3	62,9
Kédougou	55,0	55,1	55,0
Sédhiou	56,2	57,9	57,1
Milieu de résidence	Homme	Femme	Ensemble
URBAIN	66,2	68,6	67,4
RURAL	61,1	64,3	62,7
ENSEMBLE	63,2	66,5	64,8

Source : ANSD, RGPHAE 2013

L'analyse des risques de décès des enfants avant l'âge de cinq ans détermine la situation sanitaire de la région. En 2013, le quotient de mortalité infanto juvénile de la région de Kaffrine est de 88,9‰ contre 78,7‰ au niveau national. Quel que soit le sexe de l'enfant, la région enregistre des niveaux de mortalité infanto juvénile supérieurs à la moyenne nationale. Le quotient de mortalité infanto juvénile de la région enregistre des disparités importantes selon le sexe. Ce quotient est de 97,5‰ chez les garçons contre 79,7‰ chez les filles, soit une différence de 17,8‰.

Tableau II-9 : Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	62,2	61,3	61,7
Ziguinchor	56,2	81,8	68,8
Diourbel	99,6	95,9	97,8
Saint-Louis	90,6	90,6	90,7
Tambacounda	132,0	137,2	134,5
Kaolack	76,5	85,9	81,1
Thiès	57,0	57,2	57,1
Louga	77,9	83	80,4
Fatick	72,8	74,2	73,5

Région	Homme	Femme	Ensemble
Kolda	154,5	160,4	157,4
Matam	93,2	90,5	91,8
Kaffrine	97,5	79,7	88,9
Kédougou	145,5	163,7	154,2
Sédhiou	127,2	125,5	126,3
MILIEU DE RESIDENCE			
	Homme	Femme	Ensemble
URBAIN	53,8	58,4	56
RURAL	98,3	89,8	94,2
ENSEMBLE	81	76,3	78,7

Source : ANSD, RGPHAE 2013

II.3.4. DECLARATION DES FAITS D'ETAT CIVIL

En tant que système d'enregistrement continu des principaux événements démographiques, l'Etat civil représente une source d'information capitale pour l'administration dans la prise de décision. Dans le RGPHAE, des questions sur l'enregistrement des mariages, des décès et des naissances ont été posées aux enquêtés.

La déclaration des mariages reste un événement peu répandu au sein des quatre départements de la région. Moins d'un mariage sur dix est déclaré à l'état civil, soit 4%. Les proportions de mariages déclarés les plus élevées se retrouvent dans le département de Kaffrine avec 6%. Le problème de la déclaration des mariages se pose davantage en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans les zones urbaines, le taux de déclaration des mariages est de 16,3% alors qu'en milieu rural, la proportion est de l'ordre de 2,1%.

La déclaration des décès (8,1%) est plus fréquente que celui des mariages (4%). Au niveau des départements de Kaffrine, Mbirkelane, Koungeul, MalemHoddar respectivement 11,1% ; 8,7% ; 5,8% ; 5,0% des décès sont déclarés à l'état civil. A ce niveau, on note également des disparités selon le milieu de résidence avec une plus grande propension à déclarer les décès en milieu urbain (22,5%) qu'en milieu rural (5,6%).

Tableau II-10 : Déclaration des mariages et des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence

Déclaration des mariages (en %)									
	MILIEU DE RESIDENCE						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP
Kaffrine	73,5	20,0	6,5	97,3	2,1	0,6	92,1	6,0	1,9
Mbirkelane	81,7	15,7	2,6	94,4	2,8	2,8	93,7	3,5	2,8
Koungheul	75,3	12,0	12,7	96,4	1,7	1,9	94,0	2,9	3,1
MalemHoddar	93,4	5,7	0,9	97,1	1,8	1,1	96,8	2,1	1,1
Région	76,6	16,3	7,1	96,4	2,1	1,5	93,7	4,0	2,3

Déclaration des décès (en %)									
	MILIEU DE RESIDENCE						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP
Kaffrine	68,2	25,9	6,0	92,1	6,3	1,6	86,3	11,1	2,6
Mbirkelane	74,3	22,9	2,9	88,0	8,0	4,0	87,4	8,7	4,0
Koungheul	62,8	19,2	17,9	93,2	3,6	3,2	88,9	5,8	5,3
MalemHoddar	87,1	11,3	1,6	92,5	4,3	3,3	91,9	5,0	3,1
Région	69,1	22,5	8,4	91,6	5,6	2,9	88,1	8,1	3,7

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Au niveau de la région de Kaffrine, plus de 4 personnes sur 10 n'ont pas de bulletin de naissance ou de jugement supplétif. A l'image de la déclaration des décès et des mariages, la sous déclaration des naissances est davantage un problème rural. Il importe donc de mener des investigations ciblées pour circonscrire les facteurs qui entravent la déclaration des faits d'état civil

En termes de possession d'acte de naissance (bulletin de naissance ou jugement supplétif), beaucoup d'efforts restent à faire pour atteindre une déclaration universelle des naissances.

Tableau II-11: Déclaration des naissances à l'état civil par département et par milieu de résidence

Département	Urbain (en %)			
	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP
Kaffrine	63,9	21,3	10,5	4,4
Mbirkelane	65,1	19,2	8,7	7,0
Koungheul	80,4	8,8	7,8	2,9
MalemHoddar	48,1	36,4	10,8	4,7
Région	66,6	19,4	9,7	4,3

	Rural (en %)			
	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP
Kafrine	23,6	31,7	41,6	3,1
Mbirkelane	33,9	22,4	37,5	6,3
Koungheul	20,5	21,0	55,3	3,1
MalemHoddar	24,7	35,3	36,0	3,9
Région	25,0	27,3	43,9	3,9
	Ensemble			
	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP
Kafrine	33,2	29,2	34,2	3,4
Mbirkelane	36,0	22,1	35,5	6,3
Koungheul	28,1	19,5	49,3	3,1
MalemHoddar	26,7	35,4	33,9	4,0
Région	31,2	26,1	38,7	3,9

Source : ANSD, RGPHAE 2013

II.3.5. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le RGPHAE, la notion de handicap est définie comme une interaction des capacités fonctionnelles d'une personne avec son environnement. Les personnes vivant avec un handicap se heurtent souvent à des limites dans l'exécution de certaines tâches, la participation à des activités relatives à certaines fonctions ou à des difficultés pour accomplir des activités de base (voir, entendre, marcher, se souvenir, prendre soin de soi-même, communiquer, ...). En 2013, la prévalence du handicap au niveau de la population régionale âgée d'un an et plus s'établit à 5,7% et reste proche du niveau national (5,9%). Cela signifie que sur 100 personnes âgées d'un an et plus, 5,7 d'entre elles ont un handicap, soit pour voir (1,2%), pour entendre (0,8%), pour marcher (1,5%), pour se souvenir (1%), pour prendre soin de soi-même (0,4%) ou pour communiquer (0,8%). On n'observe quasiment pas de disparités selon le sexe. Par contre, le handicap est plus fréquent en milieu rural (5,9%) qu'en milieu urbain (4,7%).

La proportion de personnes en situation de handicap varie également selon le département de résidence. Le département de Mbirkelane enregistre une prévalence supérieure aux autres départements avec 6,9% de personnes en situation de handicap. Il est suivi du département de MalemHoddar avec 6,5% de personnes handicapés et Kafrine avec 5,4%. La prévalence la plus faible se retrouve au niveau du département de Koungheul avec 4,9% de personnes en situation de handicap

Tableau II-12 : Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe

	Milieu de résidence	Masculin (en %)		Féminin (en %)		Total (en %)	
		non handicapé	handicapé	non handicapé	handicapé	non handicapé	handicapé
Kaffrine	Urbain	95,5	4,5	95,8	4,2	95,6	4,4
	Rural	93,7	6,3	94,7	5,3	94,2	5,8
	Total	94,1	5,9	95,0	5,0	94,6	5,4
Mbirkelane	Urbain	93,5	6,5	92,7	7,3	93,1	6,9
	Rural	92,6	7,4	93,7	6,3	93,1	6,9
	Total	92,6	7,4	93,6	6,4	93,1	6,9
Koungheul	Urbain	95,9	4,1	95,6	4,4	95,7	4,3
	Rural	94,5	5,5	95,5	4,5	95,0	5,0
	Total	94,7	5,3	95,5	4,5	95,1	4,9
MalemHoddar	Urbain	93,7	6,3	93,5	6,5	93,6	6,4
	Rural	93,3	6,7	93,8	6,2	93,5	6,5
	Total	93,3	6,7	93,8	6,2	93,5	6,5
Région	Urbain	95,3	4,7	95,3	4,7	95,3	4,7
	Rural	93,6	6,4	94,6	5,4	94,1	5,9
	Total	93,9	6,1	94,7	5,3	94,3	5,7

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Conclusion

Le Recensement Général de la Population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage indique qu'en décembre 2013, la population de la région de Kaffrine est évaluée à 566 992 habitants dont 49,8% d'hommes et 50,2% de femmes. L'âge moyen de la population est de 20 ans et la moitié de la population a moins de 15 ans (âge médian). La population résidente est en majorité rurale avec 84,9% contre 15,1% de citadins. La répartition spatiale a aussi révélé une disparité inégale en faveur du département de Kaffrine où résident 37% de la population régionale. La fécondité des femmes de la région (6,7 enfants) est très élevée par rapport au niveau national (5,1 enfants). Par ailleurs, la prévalence du handicap au niveau de la population s'établit à 5,7% et reste proche du niveau national (5,9%).



Tout le monde
compte !

Chapitre III : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE

Résumé

Les résultats du RGPHAE révèlent que l'alphabétisation en arabe est la plus répandue au niveau de la région de Kaffrine avec un taux de 25%, suivi du français (15%) et des langues nationales (4%). Le taux de fréquentation scolaire (55,8%) est plus élevé chez les garçons (61,6%) que chez les filles (50,1%).

En 2013, la population active de la région était évaluée à 157 115 individus et essentiellement composée des hommes. Le taux d'activité de la population est de 54,8% et le taux de chômage 22%.

Introduction

Considérée comme un facteur de développement humain de par sa contribution à l'acquisition de connaissances utiles et l'aide à l'insertion et à la participation active dans l'espace sociétal qu'elle apporte, l'éducation est reconnue comme un droit pour tous. Ce qui a conduit la communauté internationale, en 2000, à s'engager pour l'atteinte d'un objectif d'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015, mais aussi l'atteinte de l'objectif d'amélioration de 50% de la population de 15 ans ou plus sachant lire et écrire à travers le volet « Alphabétisation ». Des évaluations, à travers des enquêtes et études, sont régulièrement faites pour apprécier les avancées opérées dans ces domaines. Le RGPHAE a réservé une partie à ce volet en incluant des questions relatives, d'une part, à la capacité des individus à lire et à écrire dans une langue quelconque et d'autre part, à la fréquentation scolaire. A deux années de l'échéance de 2015, les résultats du RPHAE peuvent servir à renseigner les différents indicateurs des OMD.

Ce chapitre est consacré à l'alphabétisation, le niveau d'instruction et l'activité économique de la population résidente de la région de Kaffrine.

III.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Dans la collecte des données sur l'éducation, l'alphabétisation, le niveau d'instruction et l'activité économique, un certain nombre de concepts a été utilisé. Ainsi, le but de cette partie est de les définir.

III.1.1. APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE DANS UNE LANGUE

Cette variable représente le degré d'alphabétisme chez un individu et, d'après la définition de l'UNESCO, « une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne en le comprenant » (UNESCO, 1958). L'indicateur qui mesure le niveau d'alphabétisation pour une population donnée, généralement celle des 15 ans et plus, est le taux d'alphabétisation représentant le rapport entre l'effectif de la population sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'effectif total de la population concernée.

III.1.2. FREQUENTATION SCOLAIRE

La fréquentation scolaire est conçue comme étant «le fait de fréquenter régulièrement un établissement d'enseignement accrédité ou de suivre un programme d'étude homologué, à caractère public ou privé, en vue d'un apprentissage organisé à un niveau d'enseignement quelconque » (Nations Unies, 2008).

III.1.3. ACTIVITE ECONOMIQUE HABITUELLE

Par activité économique, il faut retenir le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et services destinés à la vente ou à l'autoconsommation des ménages. La personne qui exerce une activité économique, au sens de la comptabilité nationale, fournit la main d'œuvre pour la production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ou en vue d'un bénéfice. Sont exclues de la sphère économique les activités illicites ou souterraines. Par contre, les activités ménagères sont mesurées.

III.1.4. POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER

La population en âge de travailler est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. Parmi les personnes en âge de travailler, on distinguera les personnes habituellement actives des inactives. L'âge minimum légal pour occuper un emploi salarié ou pour être en apprentissage est fixé au Sénégal à 15 ans.

III.1.5. POPULATION HABITUELLEMENT ACTIVE

Dans le cadre du RGPHAE, c'est l'activité habituelle (c'est-à-dire celle exercée au cours des douze derniers mois précédant la date de collecte) qui est mesurée. La population habituellement active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à la recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en cherchent (chômeurs ayant travaillé et les primo demandeurs d'emploi). Ce concept de population active permet de mesurer le taux d'activité, qui est le rapport de la population habituellement active à celle en âge de travailler.

Une partie des individus habituellement actifs est occupée, c'est-à-dire formée par des personnes qui durant la période de référence (les 12 derniers mois) disposaient :

- d'un emploi salarié : personnes qui ont effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ;
- ou d'un emploi non salarié : personnes qui ont effectué un travail en vue d'en tirer un bénéfice ou un gain familial, en espèces ou en nature.

Dans le cadre du Recensement, elle correspond à l'ensemble des personnes qui, au courant des 12 derniers mois précédant la date de l'interview, ont eu à exercer en continu un emploi pour une durée d'au moins 3 mois. Cette définition permet de prendre en compte dans la population des occupés, les agriculteurs, les aides familiaux, les travailleurs malades, en congé, etc.

III.1.6. POPULATION AU CHOMAGE

Cette population est formée d'actifs habituels qui, au cours de la période de référence, n'ont jamais occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et sont à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper. Contrairement aux enquêtes emploi où le chômage se mesure à partir d'un ensemble de critères (conditions définies par le BIT), le chômage est ici appréhendé sur la base des déclarations des interviewés. On en distingue deux catégories :

- les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi ;
- les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche d'un emploi (primo-demandeurs d'emploi).

III.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION

L'alphabétisation joue un rôle majeur dans le quotidien des individus et bénéficie depuis longtemps de programmes spéciaux avec l'introduction des langues nationales dans le système formel d'alphabétisation. Ce n'est qu'après l'indépendance qu'elle a fait une entrée timide dans le paysage scolaire avec une planification progressive. A côté de la langue française, « langue officielle » du pays, six langues principales que sont le Diola, le Mandingue, le Pulaar, le Sérère, le Soninké et le Wolof ainsi que l'Arabe furent homologuées et codifiées.

L'alphabétisation en arabe est la plus répandue au niveau de la région de Kaffrine avec un taux de 25%, suivi du français (15%) et des langues nationales (4%).

L'alphabétisation en français est plus répandue dans le département de Kaffrine avec un taux d'alphabétisation en français de 18%. Il est suivi du département de Mbirkelane 14%, Kougheul 12% et MalemHoddar 12%. L'alphabétisation en arabe semble être plus fréquente au sein des départements de Kaffrine et Mbirkelane avec des taux de 28% de personnes sachant lire et écrire en arabe, suivis de MalemHoddar (24%) et Kougheul (19%). L'alphabétisation en langue nationale est plus fréquente dans le département de Kaffrine (5%) et de MalemHoddar avec 4% de la population de 10 ans et plus qui savent lire et écrire dans une langue nationale, suivi du département de Kougheul (3%) et de Mbirkelane (2%). Quel que soit le département considéré, l'alphabétisation en langue nationale est un peu plus fréquente chez les hommes que chez les femmes.

Tableau III-1 ; Taux d'alphabétisation selon le sexe, le milieu de résidence et la langue d'alphabétisation

	Masculin (en %)			Féminin (en %)			Ensemble (en %)		
	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	arabe	langues nationales	français	arabe
Kaffrine	5	21	39	34	4	16	5	18	28
Mbirkelane	3	17	37	2	12	20	2	14	28
Kougheul	4	13	28	2	11	10	3	12	19
Malem	5	14	33	3	11	15	4	12	24
REGION	4	17	35	3	13	16	4	15	25

Source : ANSD, RGPHAE 2013

III.3. NIVEAU D'INSTRUCTION

Le niveau d'instruction constitue un indicateur important pour apprécier la qualité des ressources humaines d'une zone. Dans l'ensemble, le niveau d'instruction est plus élevé dans le département de Kaffrine (63,8%) suivi du département de Mbirkelane (54,8%) et celui de MalemHoddar (53,2%). Le niveau d'instruction le plus faible se retrouve au niveau du département de Kougheul (47,80%).

Le milieu de résidence constitue une variable discriminante quel que soit le département. Par exemple dans le département de MalemHoddar, le niveau d'instruction est de 76,9% en zone urbaine contre 51% en zone rurale. Selon le sexe, il apparaît également que le niveau d'instruction (55,8%) est plus élevé chez les garçons (61,6%) que chez les filles (50,1%). L'écart entre les deux sexes est particulièrement prononcé au niveau du département de Kougheul.

Tableau III-2 : Pourcentage des personnes instruites selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence

	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain		Rural		Total	
	non instruits	instruits	non instruits	instruits	non instruits	instruits
Kaffrine	33,50	66,50	37,10	62,90	36,20	63,80
Mbirkelane	41,50	58,50	45,50	54,50	45,20	54,80
Koungheul	39,90	60,10	54,10	45,90	52,20	47,80
MalemHoddar	23,10	76,90	49,00	51,00	46,80	53,20
	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	non instruits	instruits	non instruits	instruits	non instruits	instruits
Kaffrine	31,00	69,00	41,20	58,80	36,20	63,80
Mbirkelane	39,30	60,70	50,80	49,20	45,20	54,80
Koungheul	45,40	54,60	59,30	40,70	52,20	47,80
MalemHoddar	41,10	58,90	52,80	47,20	46,80	53,20

Source : ANSD, RGPHAE 2013

III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

III.4.1. VOLUME DE LA POPULATION ACTIVE

En 2013, la population active de la région de Kaffrine était évaluée à 157 115 individus. Cette population active est essentiellement composée des hommes (107 879). Elle réside principalement au niveau des départements de Kaffrine et Koungheul avec respectivement 60 625 et 46 699 individus. Au niveau régional, comme pour le groupe d'âge 20-59 ans, la population active reste globalement plus importante que la population inactive. Cette supériorité est plus marquée aux âges jeunes qu'aux âges avancés.

Tableau III-3: Répartition de la population en âge de travailler selon le département et le sexe en 2013

		Masculin			Féminin			Total		
		pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
KAFFRINE	[15-19]	5203	4913	10117	3433	7693	11126	8636	12607	21243
	[20-24]	5652	1825	7477	3424	5348	8772	9076	7173	16248
	[25-29]	5773	624	6397	3775	4929	8704	9547	5553	15101
	[30-34]	5156	316	5472	2671	3264	5934	7826	3580	11406
	[35-39]	4164	201	4365	2208	2564	4772	6372	2765	9137
	[40-44]	3347	161	3508	2064	2195	4259	5411	2356	7767
	[44-49]	2453	134	2587	1304	1419	2723	3757	1553	5310
	[50-54]	2419	201	2620	1301	1558	2859	3721	1759	5479
[55-59]	1593	241	1834	727	991	1719	2321	1232	3553	

		Masculin			Féminin			Total		
		pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
	[60-64]	1318	481	1799	605	1396	2001	1923	1877	3800
	[65-69]	628	342	970	235	671	906	863	1013	1876
	[70,+]	805	1362	2167	367	2019	2386	1172	3381	4553
	Total	38512	10801	49312	22113	34047	56160	60625	44848	105473
MBIRKELANE	[15-19]	2515	2354	4869	973	4225	5198	3488	6580	10067
	[20-24]	2684	986	3670	1010	3066	4077	3694	4053	7747
	[25-29]	2508	507	3015	1099	3027	4126	3607	3534	7141
	[30-34]	2304	369	2673	892	2244	3136	3196	2612	5808
	[35-39]	1871	255	2126	696	1751	2447	2566	2006	4572
	[40-44]	1651	229	1881	673	1527	2200	2324	1756	4080
	[44-49]	1167	171	1338	439	976	1415	1605	1147	2753
	[50-54]	1247	206	1452	410	1106	1516	1657	1312	2969
	[55-59]	831	168	999	220	650	870	1052	818	1869
	[60-64]	722	214	935	209	768	977	931	982	1912
	[65-69]	391	166	557	74	362	436	465	528	994
	[70,+]	561	633	1193	125	1071	1195	685	1703	2389
	Total	18450	6258	24708	6820	20772	27593	25271	27030	52301
	KOUNGHEUL	[15-19]	5039	2476	7515	2411	5509	7920	7450	7985
[20-24]		5039	989	6027	2127	4682	6809	7166	5671	12836
[25-29]		4899	484	5383	2352	4475	6827	7250	4959	12210
[30-34]		4334	276	4611	1750	3247	4996	6084	3523	9607
[35-39]		3471	202	3673	1377	2364	3741	4848	2567	7414
[40-44]		2862	179	3041	1161	2006	3167	4023	2185	6208
[44-49]		1983	145	2127	748	1412	2160	2731	1556	4288
[50-54]		1957	223	2179	708	1422	2131	2665	1645	4310
[55-59]		1257	193	1450	335	768	1103	1592	961	2553
[60-64]		1112	344	1455	311	1030	1341	1423	1374	2796
[65-69]		499	273	772	96	452	548	595	725	1321
[70,+]		698	1063	1761	174	1316	1490	872	2379	3251
Total		33150	6846	39996	13549	28684	42233	46699	35530	82229
MALEM HODDAR	[15-19]	2376	1879	4255	1084	3283	4368	3460	5163	8623
	[20-24]	2621	592	3213	1117	2693	3810	3738	3285	7023
	[25-29]	2819	277	3095	1148	2538	3687	3967	2815	6782
	[30-34]	2417	187	2605	789	1817	2607	3207	2005	5211
	[35-39]	1896	139	2035	679	1467	2145	2575	1606	4181
	[40-44]	1500	114	1614	609	1168	1778	2110	1282	3392
	[44-49]	1069	83	1152	399	785	1184	1468	868	2336
	[50-54]	1038	139	1177	377	916	1293	1415	1055	2469
	[55-59]	712	121	833	210	518	728	922	639	1561
	[60-64]	603	241	844	171	762	932	774	1002	1776
	[65-69]	271	185	456	57	309	366	328	494	822
	[70,+]	445	712	1157	113	1010	1123	559	1722	2280
Total	17768	4669	22436	6753	17266	24020	24521	21935	46456	
TOTAL REGION	[15-19]	15134	11623	26757	7901	20711	28612	23035	32334	55368
	[20-24]	15996	4392	20388	7678	15789	23467	23673	20181	43854
	[25-29]	15999	1892	17891	8373	14970	23343	24372	16862	41234
	[30-34]	14211	1148	15360	6102	10572	16673	20313	11720	32033
	[35-39]	11402	797	12199	4959	8146	13105	16361	8944	25304
	[40-44]	9360	684	10043	4508	6896	11403	13868	7579	21447
	[44-49]	6672	533	7204	2890	4592	7482	9562	5124	14686
	[50-54]	6660	768	7429	2797	5002	7799	9457	5770	15228
	[55-59]	4394	722	5116	1493	2927	4420	5886	3649	9536
	[60-64]	3755	1279	5034	1295	3956	5251	5050	5235	10285
	[65-69]	1789	966	2755	462	1794	2256	2251	2760	5012
	[70,+]	2508	3770	6278	779	5416	6195	3287	9185	12473
Total	107879	28574	136453	49236	100769	150006	157115	129343	286459	

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Il en est de même au niveau des départements à l'exception du département de Mbirkelane où, quel que soit le groupe d'âge considéré, le volume de la population inactive est supérieur à celui de la population active ; ce qui pose un réel problème de disponibilité de l'emploi, de qualification professionnelle et de dépendance économique.

La population active de la région se concentre essentiellement en milieu rural. Le faible degré d'urbanité de la zone pourrait en être la cause.

Tableau III-4 : Répartition de la population en âge de travailler selon le département et le milieu de résidence en 2013

		Urbain			Rural			Total		
		pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
KAFFRINE	[15-19]	1436	4848	6284	7201	7758	14959	8636	12607	21243
	[20-24]	1652	2713	4365	7424	4460	11883	9076	7173	16248
	[25-29]	1885	1560	3445	7663	3993	11656	9547	5553	15101
	[30-34]	1845	1115	2959	5982	2465	8447	7826	3580	11406
	[35-39]	1563	758	2321	4809	2007	6816	6372	2765	9137
	[40-44]	1350	646	1996	4061	1710	5771	5411	2356	7767
	[44-49]	981	464	1446	2776	1088	3864	3757	1553	5310
	[50-54]	911	508	1420	2809	1250	4060	3721	1759	5479
	[55-59]	612	394	1006	1709	838	2547	2321	1232	3553
	[60-64]	467	471	938	1456	1406	2862	1923	1877	3800
	[65-69]	212	295	506	652	718	1369	863	1013	1876
[70,+]	246	795	1041	926	2586	3512	1172	3381	4553	
Total		13159	14567	27726	47466	30281	77747	60625	44848	105473
MBIRKELANE	[15-19]	175	693	868	3312	5887	9199	3488	6580	10067
	[20-24]	171	397	568	3523	3656	7178	3694	4053	7747
	[25-29]	227	241	467	3381	3293	6674	3607	3534	7141
	[30-34]	241	175	416	2956	2437	5392	3196	2612	5808
	[35-39]	226	132	358	2341	1874	4214	2566	2006	4572
	[40-44]	167	97	265	2157	1659	3815	2324	1756	4080
	[44-49]	148	81	230	1457	1066	2523	1605	1147	2753
	[50-54]	146	78	225	1510	1234	2744	1657	1312	2969
	[55-59]	105	88	193	946	729	1676	1052	818	1869
	[60-64]	80	72	152	850	909	1760	931	982	1912
	[65-69]	44	62	106	421	466	887	465	528	994
[70,+]	43	120	163	642	1583	2225	685	1703	2389	
Total		1774	2238	4012	23496	24793	48289	25271	27030	52301
KOUNGHEUL	[15-19]	500	2021	2521	6950	5964	12914	7450	7985	15435
	[20-24]	595	1253	1848	6571	4418	10989	7166	5671	12836
	[25-29]	728	786	1514	6523	4173	10696	7250	4959	12210
	[30-34]	732	547	1279	5352	2976	8328	6084	3523	9607
	[35-39]	580	435	1016	4267	2131	6398	4848	2567	7414
	[40-44]	486	359	845	3537	1826	5363	4023	2185	6208
	[44-49]	381	280	661	2350	1277	3627	2731	1556	4288
	[50-54]	356	298	654	2309	1347	3657	2665	1645	4310
	[55-59]	263	189	452	1329	772	2101	1592	961	2553
	[60-64]	177	211	388	1245	1163	2408	1423	1374	2796
	[65-69]	92	124	217	503	601	1104	595	725	1321
[70,+]	102	370	472	769	2009	2779	872	2379	3251	
Total		4993	6873	11866	41706	28657	70363	46699	35530	82229
MALEM	[15-19]	176	718	894	3284	4445	7729	3460	5163	8623

		Urbain			Rural			Total		
		pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
HODDAR	[20-24]	232	352	583	3506	2933	6440	3738	3285	7023
	[25-29]	279	282	560	3688	2533	6222	3967	2815	6782
	[30-34]	243	195	438	2964	1809	4773	3207	2005	5211
	[35-39]	185	150	336	2389	1456	3845	2575	1606	4181
	[40-44]	141	104	246	1968	1178	3146	2110	1282	3392
	[44-49]	107	96	204	1361	772	2132	1468	868	2336
	[50-54]	106	101	208	1308	954	2262	1415	1055	2469
	[55-59]	84	69	153	838	569	1407	922	639	1561
	[60-64]	59	102	161	715	900	1615	774	1002	1776
	[65-69]	32	57	89	296	437	733	328	494	822
	[70,+]	28	154	182	530	1567	2098	559	1722	2280
Total	1673	2382	4055	22848	19553	42401	24521	21935	46456	
TOTAL REGION	[15-19]	2288	8280	10568	20747	24054	44801	23035	32334	55368
	[20-24]	2650	4715	7365	21024	15466	36490	23673	20181	43854
	[25-29]	3118	2868	5986	21254	13994	35248	24372	16862	41234
	[30-34]	3060	2033	5093	17253	9687	26940	20313	11720	32033
	[35-39]	2554	1476	4030	13806	7468	21274	16361	8944	25304
	[40-44]	2145	1206	3351	11722	6373	18095	13868	7579	21447
	[44-49]	1618	921	2539	7944	4203	12146	9562	5124	14686
	[50-54]	1520	985	2505	7937	4785	12722	9457	5770	15228
	[55-59]	1064	741	1805	4823	2908	7731	5886	3649	9536
	[60-64]	784	856	1640	4266	4379	8645	5050	5235	10285
	[65-69]	380	538	918	1871	2222	4093	2251	2760	5012
	[70,+]	419	1440	1859	2868	7746	10614	3287	9185	12473
Total	21600	26060	47659	135516	103284	238800	157115	129343	286459	

Source : ANSD, RGPHAE 2013

III.4.2. TAUX D'ACTIVITE

La proportion d'actifs dans la population en âge de travailler donne le taux d'activité. Le taux d'activité de la population de la région de Kaffrine est de 54,8%. En outre, au moment du recensement, près de 5 personnes sur 10 avaient un emploi ou étaient à sa recherche au cours des douze mois ayant précédé la collecte. Ce taux d'activité est plus élevé en milieu rural (56,7%) qu'en milieu urbain (45,3%).

Le taux d'activité dans les quatre départements est sensiblement le même. Kaffrine enregistre le taux d'activité le plus élevé de la région, avec 57,5%. Il est suivi du département de Kounghoul pour 56,8% et celui de MalemHoddar pour 52,8%. Le département de Mbirkelane a le plus faible taux d'activité de la région avec 48,3%

Tableau III-5 : Taux d'activité selon l'âge, le sexe, le département et le milieu de résidence en 2013

		MILIEU DE RESIDENCE		
		Urbain (en %)	Rural (en %)	Total (en %)
KAFFRINE	[15-19]	22,9	48,1	40,7
	[20-24]	37,8	62,5	55,9
	[25-29]	54,7	65,7	63,2
	[30-34]	62,4	70,8	68,6
	[35-39]	67,3	70,6	69,7
	[40-44]	67,6	70,4	69,7
	[44-49]	67,8	71,8	70,8
	[50-54]	64,2	69,2	67,9
	[55-59]	60,8	67,1	65,3
	[60-64]	49,8	50,9	50,6
	[65-69]	41,9	47,6	46,0
	[70,+]	23,6	26,4	25,7
	Total	47,5	61,1	57,5
MBIRKELANE	[15-19]	20,2	36,0	34,6
	[20-24]	30,1	49,1	47,7
	[25-29]	48,6	50,7	50,5
	[30-34]	57,9	54,8	55,0
	[35-39]	63,1	55,6	56,1
	[40-44]	63,0	56,5	57,0
	[44-49]	64,3	57,7	58,3
	[50-54]	64,9	55,0	55,8
	[55-59]	54,4	56,4	56,3
	[60-64]	52,6	48,3	48,7
	[65-69]	41,5	47,5	46,8
	[70,+]	26,4	28,9	28,7
	Total	44,2	48,7	48,3
KOUNGHEUL	[15-19]	19,8	53,8	48,3
	[20-24]	32,2	59,8	55,8
	[25-29]	48,1	61,0	59,4
	[30-34]	57,2	64,3	63,3
	[35-39]	57,1	66,7	65,4
	[40-44]	57,5	66,0	64,8
	[44-49]	57,6	64,8	63,7
	[50-54]	54,4	63,1	61,8
	[55-59]	58,2	63,3	62,4
	[60-64]	45,6	51,7	50,9
	[65-69]	42,4	45,6	45,0
	[70,+]	21,6	27,7	26,8
	Total	42,1	59,3	56,8
MALEM HODDAR	[15-19]	19,7	42,5	40,1
	[20-24]	39,8	54,4	53,2
	[25-29]	49,8	59,3	58,5
	[30-34]	55,5	62,1	61,5

		MILIEU DE RESIDENCE		
		Urbain (en %)	Rural (en %)	Total (en %)
	[35-39]	55,1	62,1	61,6
	[40-44]	57,3	62,6	62,2
	[44-49]	52,5	63,8	62,8
	[50-54]	51,0	57,8	57,3
	[55-59]	54,9	59,6	59,1
	[60-64]	36,6	44,3	43,6
	[65-69]	36,0	40,4	39,9
	[70,+]	15,4	25,3	24,5
	Total	41,3	53,9	52,8
TOTAL REGION	[15-19]	21,7	46,3	41,6
	[20-24]	36,0	57,6	54,0
	[25-29]	52,1	60,3	59,1
	[30-34]	60,1	64,0	63,4
	[35-39]	63,4	64,9	64,7
	[40-44]	64,0	64,8	64,7
	[44-49]	63,7	65,4	65,1
	[50-54]	60,7	62,4	62,1
	[55-59]	58,9	62,4	61,7
	[60-64]	47,8	49,3	49,1
	[65-69]	41,4	45,7	44,9
	[70,+]	22,5	27,0	26,4
	Total	45,3	56,7	54,8

Source : ANSD, RGPHAE 2013

III.4.3. TAUX DE CHOMAGE

Le chômage est relativement élevé au niveau de la région de Kaffrine. Dans l'ensemble, 22% des enquêtés ont déclaré être au chômage au moment du recensement contre 25,7% au niveau national.. Quelle que soit la tranche d'âge, le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes. Globalement, le taux de chômage chez les hommes au niveau régional est de 17,1% contre 32,7%chez les femmes ainsi le chômage touche plus les femmes que les hommes.

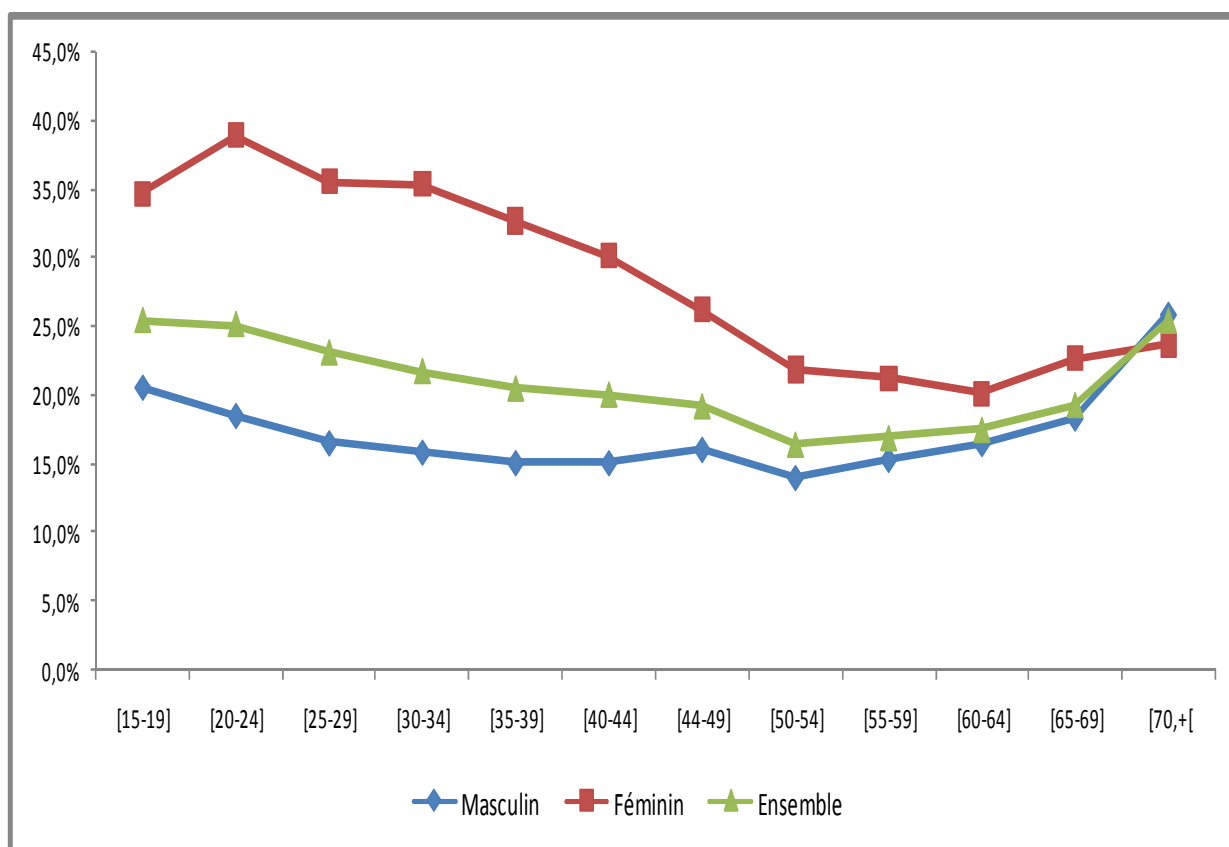
Une répartition de la population des chômeurs par tranche d'âges montre que le chômage touche plus les populations jeunes car la plupart des chômeurs sont d'âges compris entre 15 et 34 ans. Ainsi, les chômeurs jeunes sont plus nombreux que ceux d'âge adulte. Entre 15 et 54 ans, le taux de chômage diminue quand l'âge augmente et au-delà de 55 ans, ce taux augmente avec l'âge. Chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans, le taux de chômage est de 25,5%contre 16,4%chez ceux âgés de 50 à 54ans et 25,4% chez les personnes âgées de plus de 70 ans.

Tableau III-6 :Taux de chômage selon l'âge et le sexe en 2013

Age	Masculin(en %)	Féminin(en %)	Ensemble(en %)
[15-19]	20,6	34,7	25,5
[20-24]	18,6	38,9	25,2
[25-29]	16,6	35,6	23,1
[30-34]	15,9	35,4	21,8
[35-39]	15,1	32,8	20,5
[40-44]	15,1	30,2	20,0
[44-49]	16,1	26,3	19,2
[50-54]	14,1	22,0	16,4
[55-59]	15,4	21,3	16,9
[60-64]	16,5	20,2	17,5
[65-69]	18,4	22,7	19,3
[70,+]	25,9	23,7	25,4
Total Kaffrine	17,1	32,7	22,0
SENEGAL	18,0	40,4	25,7

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Graphique III-1 : Taux de chômage selon l'âge et le sexe en 2013



Source : ANSD, RGPHAE 2013

Cette disparité de la répartition du taux de chômage est également notée selon le département. Le taux de chômage est plus élevé dans le département de Mbirkelane (34,4%), suivi de MalemHoddar (25,2%), de Kounghoul(19,2%)et de Kaffrine

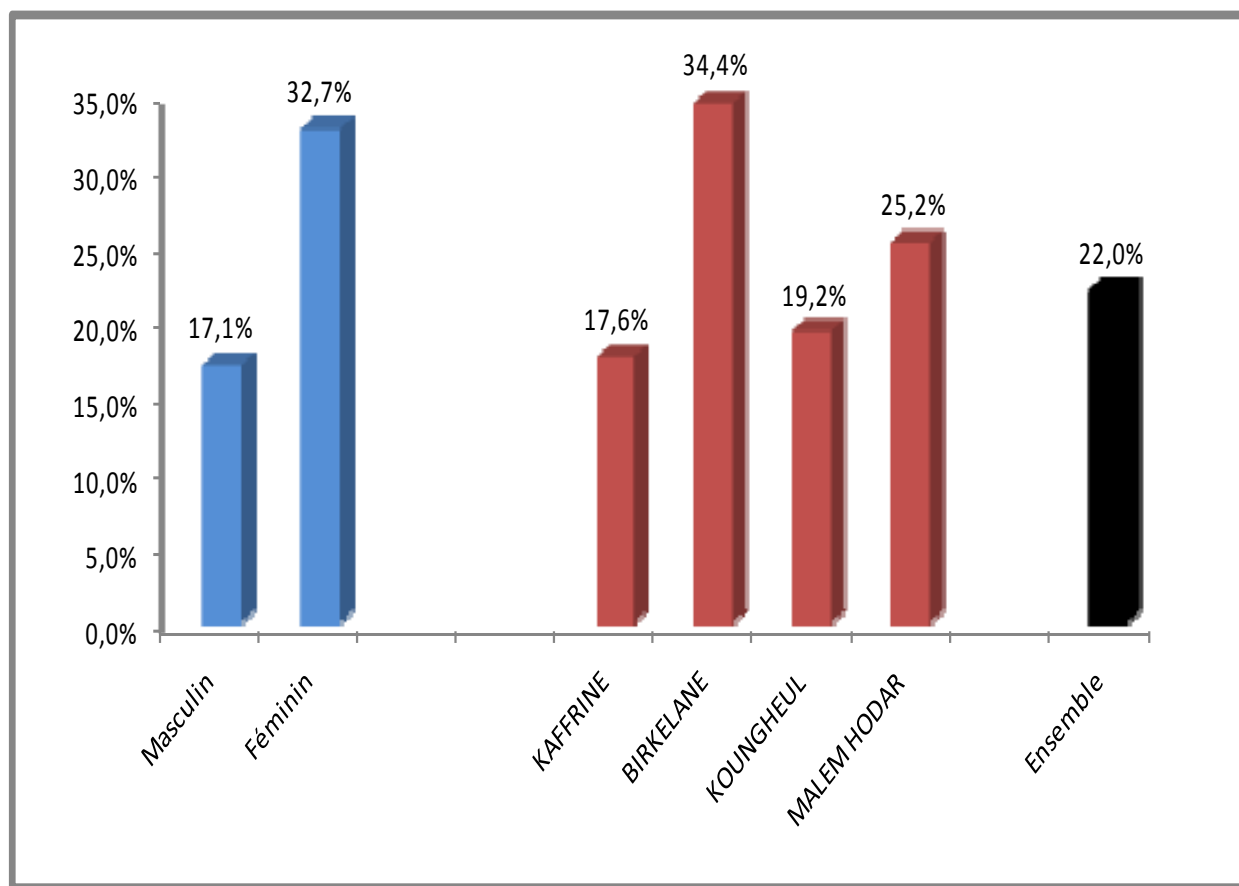
(17,6%). Dans le département de Mbirkelane, le taux de chômage des hommes est de 31,9% contre 41,4% chez les femmes. Ainsi, c'est dans le département de Kaffrine qu'on a noté le taux de chômage le plus faible avec 9,8% chez les hommes et 31,4% chez les femmes).

Tableau III-7 : Taux de chômage selon l'âge et le département en 2013 (en %)

Age	KAFFRINE			BIRKELANE			KOUNGHEUL			MALEM HODAR		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
[15-19]	12,5	32,0	20,3	38,2	42,6	39,5	18,6	30,5	22,4	24,2	45,8	31,0
[20-24]	10,1	38,6	20,8	35,8	51,1	40,0	17,8	30,8	21,7	20,9	44,5	28,0
[25-29]	10,0	34,3	19,6	31,1	45,8	35,6	15,5	29,0	19,9	19,0	43,3	26,1
[30-34]	8,8	34,3	17,5	29,5	45,2	33,9	14,9	29,2	19,0	20,0	42,0	25,4
[35-39]	8,4	32,7	16,8	29,8	41,3	32,9	13,6	25,4	16,9	18,3	39,4	23,9
[40-44]	8,9	28,5	16,4	28,0	39,3	31,3	14,0	24,9	17,1	17,2	36,3	22,7
[44-49]	9,1	24,4	14,4	31,0	34,4	31,9	14,0	22,2	16,2	20,1	31,5	23,2
[50-54]	7,5	20,0	11,9	27,4	27,3	27,4	12,3	18,7	14,0	16,6	28,9	19,9
[55-59]	7,8	22,0	12,3	29,5	27,0	29,0	15,4	14,3	15,1	15,9	23,9	17,7
[60-64]	8,8	19,1	12,0	28,2	27,0	27,9	18,3	17,2	18,0	16,5	21,5	17,6
[65-69]	11,3	25,1	15,1	33,0	25,4	31,8	15,5	16,3	15,6	19,3	20,4	19,5
[70,+]	17,2	23,5	19,2	36,0	28,6	34,6	28,2	21,7	26,9	25,7	22,2	25,0
Total	9,8	31,4	17,6	31,9	41,4	34,4	16,0	27,1	19,2	19,8	39,5	25,2

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Graphique III-2 : Taux de chômage selon département et le sexe en 2013



Source : ANSD, RGPHAE 2013

Conclusion

Il reste encore des efforts à fournir pour l'atteinte de l'objectif des OMD, car le taux de fréquentation scolaire s'établit à 55,8% de la population (61,6% chez les hommes contre 50,1% chez les femmes). La population active de la région s'élève à 157 115 individus et essentiellement composée des hommes. Le taux d'activité de la population est évalué à 54,8%. Le taux de chômage déclaré est de 22%, traduisant ainsi une faible participation des actifs dans la production de biens et services. Ce taux de chômage cache des disparités entre les départements mais également au regard d'autres caractéristiques des ménages telles que le sexe, les tranches d'âges, etc.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde
compte !

Chapitre IV: MIGRATION

Résumé

Le bilan migratoire interne durée de vie montre que la région de Kafrine est davantage une région d'émigration que d'immigration avec un solde migratoire absolu de -39 618 et un solde migratoire relatif de -6,3 (différence entre indice d'entrée et indice de sortie).

En termes de migrations internationales en 2013, la région de Kafrine comptait 1318 immigrants essentiellement constitués d'africains, soit seulement à 1,2% des immigrants internationaux installés au Sénégal. Les émigrés de Kafrine au cours des cinq dernières années sont estimés à 1 936, soit seulement 1,2% des émigrés sénégalais. Ainsi, le solde migratoire international récent (durant les cinq dernières années) de la région est déficitaire (-618).

Introduction

L'étude sur les migrations revêt un intérêt capital pour le Sénégal. En effet, l'exode rural crée un déséquilibre entre le milieu rural et les villes. La connaissance de l'ampleur de ce déséquilibre permet une meilleure prise de décision. Les migrations entraînent une forte pression sur les équipements collectifs, un déséquilibre entre l'offre et la demande de services sociaux de base et une dégradation de l'environnement et du cadre de vie. Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 permettent de faire une analyse de la dynamique du phénomène migratoire, de fournir des données détaillées, tant sur l'ampleur des migrations internes et internationales que sur l'urbanisation.

Ce chapitre porte sur les tendances migratoires au niveau de la région de Kaffrine.

IV.1. DEFINITION DES CONCEPTS

IV.1.1. MIGRATIONS INTERNES

Les migrations internes, ou migrations intérieures sont celles dont le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent tous les deux compris à l'intérieur du territoire.

Migration durée de vie : La migration durée de vie survient lorsque le lieu de résidence actuel du migrant est différent du lieu de naissance. Dans le cadre de ce chapitre, le lieu de naissance et le lieu de résidence sont ramenés à la région /département.

Indice de rétention de la migration : L'indice de rétention est la proportion de non migrants parmi la population dans une unité administrative considérée.

Indice de sortie de la migration : L'indice de sortie est la proportion des sorties parmi la population dans une unité administrative considérée en début de période.

Indice d'entrée : L'indice d'entrée est la proportion des entrées par rapport à la population totale de l'unité administrative considérée en début de période.

Solde migratoire : Le solde migratoire appelé aussi bilan migratoire est la différence entre les entrées et les sorties de migrants dans une unité administrative. Ce solde est positif lorsque les entrées enregistrées sont supérieures aux sorties. Il est négatif dans le cas contraire.

Migration totale : La migration totale est la somme des entrées et des sorties d'une zone de migration.

IV.1.2. MIGRATION INTERNATIONALE

Immigration durée de vie : L'immigration internationale durée de vie désigne les arrivées sur le territoire national de personnes nées à l'étranger, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère.

Emigration : Les émigrations concernent les sorties du territoire national vers l'étranger. Les émigrations ne concernent que les sorties du ménage (vers l'étranger) de six mois et plus. Il s'agit de l'émigration au cours des 5 dernières années.

IV.2. VOLUME DE LA MIGRATION INTERNE

IV.2.1. MIGRATION « DUREE DE VIE »

Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013, en vue de l'étude des migrations internes durée de vie, portent sur le lieu de naissance de l'enquêté. Comparée au lieu de résidence actuelle, cette variable permet d'étudier la migration durée de vie. Un migrant interne « durée de vie » est une personne recensée résidente dans une région/département autre que sa région/département de naissance.

Au niveau de la région de Kaffrine, la population résidente en 2013 est de 546 841 personnes dont 35 053 sont nées hors de la région. De même, sur la population totale des natifs de la région de Kaffrine, 74 671 résident dans les autres régions au moment du RGPHAE. L'indice de sortie qui en découle est alors de 12,7 contre un indice d'entrée de 6,4.

Comparée aux régions comme Dakar ou Diourbel, la région de Kaffrine est davantage une région d'émigration que d'immigration avec un solde migratoire de - 39 618 et un solde migratoire relatif de -6,3 (différence entre indice d'entrée et indice de sortie).

Tableau IV-1 : Effectifs des migrants « durée de vie » selon la région d'origine

Région De Résidence Actuelle	Résidents	Résidents Non Migrants	Entrées	Indice D'entrée	Sorties	Natifs	Natifs Non Migrants	Indice De Sortie
Dakar	2 962 789	2 142 816	819 973	27,7	246 066	2 388 882	2 142 816	10,3
Ziguinchor	526 945	462 694	64 251	12,2	156 756	619 450	462 694	25,3
Diourbel	1 451 634	1 156 857	294 777	20,3	200 053	1 356 910	1 156 857	14,7
Saint-Louis	881 706	814 031	67 675	7,7	129 163	943 194	814 031	13,7
Tambacounda	661 191	606 625	54 566	8,3	58 862	665 487	606 625	8,8
Kaolack	931 214	851 891	79 323	8,5	202 479	1 054 370	851 891	19,2
Thiès	1 753 683	1 512 521	241 162	13,8	279 760	1 792 281	1 512 521	15,6
Louga	855 671	792 112	63 559	7,4	197 996	990 108	792 112	20
Fatick	701 241	633 702	67 539	9,6	150 005	783 707	633 702	19,1
Kolda	642 286	598 820	43 466	6,8	55 362	654 182	598 820	8,5
Matam	540 329	506 716	33 613	6,2	46 313	553 029	506 716	8,4
Kaffrine	546 841	511 788	35 053	6,4	74 671	586 459	511 788	12,7
Kédougou	136 379	129 037	7 342	5,4	29 718	158 755	129 037	18,7
Sédhiou	442 756	418 276	24 480	5,5	69 575	487 851	418 276	14,3

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Tableau IV-2 : Solde migratoire durée de vie

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
Louga	-134 437	-12,6
Kaolack	-123 156	-10,7
Ziguinchor	-92 505	-13,1
Fatick	-82 466	-9,5
St-Louis	-61 488	-6
Sédhiou	-45 095	-8,8
Kaffrine	-39 618	-6,3
Thiès	-38 598	-1,8
Kédougou	-22 376	-13,3
Matam	-12 700	-2,2
Kolda	-11 896	-1,7
Tambacounda	-4 296	-0,5
Diourbel	94 724	5,6
Dakar	573 907	17,4

Source : ANSD, RGPHAE 2013

IV.2.2. MIGRATION AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

S'agissant de l'immigration au cours des 10 dernières années, la région de Kaffrine a enregistré 18 588 entrées soit un indice d'entrée de 5,3. Cependant, le volume des sorties est plus important au cours de la même période. Le nombre de personnes résidant au sein de la région de Kaffrine en 2003 et qui résident dans une autre région en 2013 est de 34 353 soit un indice de sortie de 9,4.

La différence entre les entrées et les sorties au cours des 10 dernières années montre que la région de Kafrine est moins attractive avec un solde migratoire de - 15 765 et un solde migratoire relatif de -4,1.

Tableau IV-3 : Effectifs des immigrants au cours des 10 dernières années selon la région d'origine

REGION	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 318 004	2 095 394	222 610	9,6	154 616	2 250 010	2 095 394	6,9
ZIGUINCHOR	385 983	351 206	34 777	9	45 785	396 991	351 206	11,5
DIOURBEL	978 389	841 564	136 825	14	74 582	916 146	841 564	8,1
SAINT-LOUIS	613 578	579 566	34 012	5,5	41 950	621 516	579 566	6,7
TAMBACOUNDA	437 090	411 461	25 629	5,9	30 112	441 573	411 461	6,8
KAOLACK	628 205	591 578	36 627	5,8	69 671	661 249	591 578	10,5
THIES	1 248 173	1 151 537	96 636	7,7	98 847	1 250 384	1 151 537	7,9
LOUGA	590 740	558 738	32 002	5,4	59 904	618 642	558 738	9,7
FATICK	467 007	430 253	36 754	7,9	44 586	474 839	430 253	9,4
KOLDA	421 509	400 874	20 635	4,9	25 423	426 297	400 874	6
MATAM	355 203	337 869	17 334	4,9	15 671	353 540	337 869	4,4
KAFFRINE	348 413	329 825	18 588	5,3	34 353	364 178	329 825	9,4
KEDOUGOU	91 435	86 174	5 261	5,8	14 301	100 475	86 174	14,2
SEDHIOU	e	274 587	14 563	5	22 452	297 039	274 587	7,6

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Tableau IV-4 : Solde migratoire au cours des 10 dernières années selon la région d'origine

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
DAKAR	67 994	2,7
ZIGUINCHOR	-11 008	-2,5
DIOURBEL	62 243	5,9
SAINT-LOUIS	-7 938	-1,2
TAMBACOUNDA	-4 483	-0,9
KAOLACK	-33 044	-4,7
THIES	-2 211	-0,2
LOUGA	-27 902	-4,3
FATICK	-7 832	-1,5
KOLDA	-4 788	-1,1
MATAM	1 663	0,5
KAFFRINE	-15 765	-4,1
KEDOUGOU	-9 040	-8,4
SEDHIOU	-7 889	-2,6

Source : ANSD, RGPHAE 2013

IV.2.3. MIGRATION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

La migration au cours des cinq dernières années donne une indication de la dynamique récente des mouvements de population. Au cours des cinq dernières années, la région de Kafrine a enregistré 17 048 entrées contre 32 829 sorties soit un solde migratoire de -15781 et un solde migratoire relatif de -3,3.

En somme, quelle que soit la période de référence considérée, la région de Kafrine apparaît comme une zone de départ plutôt qu'une zone de destination.

Tableau IV-5 : Effectifs des immigrants au cours des 5 dernières années selon la région d'origine

REGIONS	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 683 773	2 532 183	151 590	5,6	126 524	2 658 707	2532183	4,8
ZIGUINCHOR	462 676	435 773	26 903	5,8	31 608	467 381	435773	6,8
DIOURBEL	1 211 978	1 077 982	133 996	11,1	60 390	1 138 372	1077982	5,3
SAINT-LOUIS	750 143	719 738	30 405	4,1	35 658	755 396	719738	4,7
TAMBACOUNDA	552 815	528 092	24 723	4,5	26 742	554 834	528092	4,8
KAOLACK	780 583	748 435	32 148	4,1	57 156	805 591	748435	7,1
THIES	1 506 761	1 430 884	75 877	5	80 154	1 511 038	1430884	5,3
LOUGA	725 200	698 346	26 854	3,7	52 428	750 774	698346	7
FATICK	586 350	554 760	31 590	5,4	32 078	586 838	554760	5,5
KOLDA	538 616	521 218	17 398	3,2	21 255	542 473	521218	3,9
MATAM	448 270	431 862	16 408	3,7	11 658	443 520	431862	2,6
KAFFRINE	446 042	428 994	17 048	3,8	32 829	461 823	428994	7,1
KEDOUGOU	115 648	111 351	4 297	3,7	14 941	126 292	111351	11,8
SEDHIOU	370 186	357 340	12 846	3,5	18 662	376 002	357340	5

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Tableau IV-6 : Solde migratoire au cours des 5 dernières années selon la région d'origine

Région	Solde absolu	Solde Relatif
DAKAR	25 066	0,8
ZIGUINCHOR	-4 705	-1
DIOURBEL	73 606	5,8
SAINT-LOUIS	-5 253	-0,6
TAMBACOUNDA	-2 019	-0,3
KAOLACK	-25 008	-3
THIES	-4 277	-0,3
LOUGA	-25 574	-3,3
FATICK	-488	-0,1
KOLDA	-3 857	-0,7
MATAM	4 750	1,1
KAFFRINE	-15781	-3,3
KEDOUGOU	-10 644	-8,1
SEDHIOU	-5 816	-1,5

Source : ANSD, RGPHAE 2013

IV.3. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE

IV.3.1. MIGRATION « DUREE DE VIE »

Les immigrants durée de vie observés pendant le recensement au niveau de la région de Kaffrine proviennent essentiellement des régions de Diourbel, Dakar et Kaolack, avec respectivement 32,5%, 20,4% et 12,2%. On note également une proportion importante de natifs de la région de Thiès (8,9%) et celle de Tamba (6,8%) qui résident à Kaffrine. A l'exception de la région de Dakar, l'essentiel des immigrants durée de vie proviennent des régions frontalières de Kaffrine.

S'agissant des régions de destination des natifs de Kaffrine, Kaolack se positionne en première ligne comme région d'accueil avec 21,8% des émigrants. Les régions de Diourbel et Dakar accueillent une part importante des émigrants durée de vie avec respectivement 17,2% et 15%, suivi de Louga (9,4%) et de Fatick (9,2%).

IV.3.2. MIGRATION AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES

La dynamique migratoire des 10 dernières années obéit à une tendance similaire à celle observée au niveau de la migration durée de vie. L'essentiel des immigrants au cours des 10 dernières années proviennent des régions de Diourbel, Dakar, Kaolack et Thiès.

Les régions de destination constatées sont également similaires à celles des migrants durée de vie. Dakar vient en première position suivi des régions de Kaolack et Diourbel. Il convient de signaler une augmentation de la proportion des migrants vers la région de Thiès au cours de la période.

IV.3.3. MIGRATION AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

Au cours des cinq dernières années, 55,6% des personnes venues s'installer à Kaffrine viennent de la région de Diourbel, soit plus de la moitié des immigrants, 11,9% de la région de Dakar, 7,5% de la région de Kaolack, 5,8% de la région de Tamba et 5,5% de la région de Thiès.

Les tendances de l'émigration récente ne s'écartent pas véritablement de celles observées au cours des 10 dernières années avec comme principales régions de destination Dakar (23,7%), Diourbel (17,2%) et Kaolack (15,8%).

Tableau IV-7 : Pourcentage des natifs, d'immigrants et d'émigrants selon la région d'origine/de destination

Région	Immigration			
	natifs	résidence 5 ans	résidence 10 ans	résidence 1 an
Dakar	20,4	11,9	14,4	8,0
Ziguinchor	1,2	0,6	0,9	0,2
Diourbel	32,5	55,6	48,1	68,3
Saint-Louis	3,8	5,3	4,5	6,0
Tamba	6,8	5,8	5,8	5,0
Kaolack	12,2	7,5	9,2	4,5
Thiès	8,9	5,5	6,9	3,1
Louga	2,7	2,4	2,8	2,1
Fatick	2,9	1,7	2,4	0,5
Kolda	5,7	2,0	3,0	1,2
Matam	1,2	1,0	1,1	0,7
Kédougou	0,3	0,2	0,3	0,1
Sédhiou	1,4	0,7	0,6	0,3
Région	Emigration			
	natifs	résidence 5 ans	résidence 10 ans	résidence 1 an
Dakar	15,0	23,7	22,5	25,6
Ziguinchor	3,4	4,0	4,0	3,5
Diourbel	17,2	17,2	16,8	14,3
Saint-Louis	4,7	5,8	5,3	8,6
Tamba	8,8	8,7	8,3	12,2
Kaolack	21,8	15,8	17,5	12,6
Thiès	5,7	8,1	7,8	6,6
Louga	9,4	7,3	6,7	11,0
Fatick	9,2	3,8	5,2	1,3
Kolda	1,8	2,2	2,6	1,1
Matam	0,9	0,9	0,9	0,7
Kédougou	0,9	0,9	1,1	0,5
Sédhiou	1,2	1,4	1,3	2,0

Source : ANSD, RGPHAE 2013

IV.4. DEPARTEMENT D'INSTALLATION DES MIGRANTS

Quelle que soit la période de référence considérée, le département de Kaffrine est la principale destination des immigrants au sein de la région. En effet, 37% des immigrants durée de vie se sont installés au sein du département de Kaffrine contre 28% au niveau de Koungeul, 18% dans le département de Mbirkelane et 17% à MalemHoddar.

De même, au cours des 10 dernières années ainsi qu'au cours de la période la plus récente, 36% des immigrants se sont installés dans le département de Kaffrine. Les départements de Mbirkelane et de MalemHoddar sont ceux qui reçoivent le moins

d'immigrants quelle que soit la période de référence. Le choix du département d'installation varie selon la région d'origine. Par exemple, les originaires des régions de Matam et Tamba s'installent le plus souvent dans le département de Koungheul.

Par ailleurs, les migrations des populations entre les départements sont faibles. Les populations ne sortent presque pas de leur département de naissance. De même, leur lieu de résidence il y a 10 et 5 ans reste quasiment le même.

Tableau IV-8 : Répartition des migrants internes et externes selon le département de destination

	DUREE DE VIE (en %)			
	Dept kaffrine	Dept mbirkelane	Dept koungheul	Dept malemthodar
Dakar	58	11	21	10
Ziguinchor	70	9	11	10
Diourbel	27	7	8	59
Saint-Louis	15	72	8	5
Tamba	27	3	66	4
Kaolack	40	31	13	16
Thiès	55	10	24	12
Louga	44	12	10	33
Fatick	61	15	12	12
Kolda	48	10	37	5
Matam	27	5	61	7
Kédougou	62	5	29	4
Sédhiou	60	31	6	3
TOTAL	37	18	28	17
Dept kaffrine	97	2	1	1
Dept mbirkelane	2	98	0	0
Dept koungheul	2	0	98	1
Dept malemthodar	3	0	1	96
	IL YA 10 ANS (en %)			
	Dept kaffrine	Dept mbirkelane	Dept koungheul	Dept malemthodar
Dakar	57	7	17	20
Ziguinchor	70	10	14	5
Diourbel	12	3	4	81
Saint-Louis	10	82	5	4
Tamba	27	1	69	3
Kaolack	36	27	11	27
Thiès	56	8	23	13
Louga	33	15	8	44
Fatick	60	17	15	8
Kolda	39	8	47	5
Matam	18	3	72	8
Kédougou	51	9	36	5
Sédhiou	65	20	13	2
TOTAL	36	18	27	19
Dept kaffrine	98	1	0	0
Dept mbirkelane	1	98	0	0
Dept koungheul	2	0	98	0
Dept malemthodar	2	0	1	97

	IL YA 5 ANS (en %)			
	Dept kaffrine	Dept mbirkelane	Dept kougheul	Dept malemthodar
Dakar	58	5	13	25
Ziguinchor	66	10	18	6
Diourbel	5	2	2	91
Saint-Louis	6	88	4	3
Tamba	26	1	70	3
Kaolack	30	24	9	37
Thiès	54	7	25	14
Louga	25	17	5	54
Fatick	60	15	17	8
Kolda	30	6	57	6
Matam	18	2	75	5
Kédougou	47	5	42	5
Sédhiou	70	9	13	8
TOTAL	36	18	28	19
Dept kaffrine	99	0	0	0
Dept mbirkelane	1	99	0	0
Dept kougheul	1	0	98	0
Dept malemthodar	1	0	0	98

Source : ANSD, RGPHAE 2013

IV.5. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRANTS

Au niveau de l'immigration durée de vie, on dénombre un volume important de jeunes et d'adolescents. Cependant, en termes de valeurs relatives, la migration augmente avec l'âge. S'agissant de la migration récente (10 et 5 ans) on note une forte intensité des mouvements migratoires entre 15 et 40 ans.

Les déplacements de population au niveau de la région ne pourraient donc être liés à l'exercice d'une activité économique donnée telle que la campagne arachidière.

Tableau IV-9 : Répartition des immigrants et des émigrants durée de vie selon l'âge et le sexe

	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie
0-4	1562	2968	1508	2837	3070	5805
05-09	1862	3437	2029	3598	3891	7035
10-14	1594	2974	1582	3557	3177	6531
15-19	1459	3305	2069	4393	3529	7698
20-24	1321	3765	2130	4594	3451	8359
25-29	1284	3775	2270	4402	3554	8177
30-34	1282	3312	1789	3586	3071	6898
35-39	992	2747	1422	3031	2415	5778
40-44	858	2246	1157	2321	2014	4567

	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie
45-49	711	1643	773	1637	1484	3280
50-54	747	1680	732	1497	1479	3177
55-59	493	1308	485	1013	978	2322
60-64	505	1038	529	945	1034	1983
64-69	279	623	232	473	511	1096
70-74	298	475	293	509	591	984
75-79	159	228	164	184	323	413
80+	237	250	244	316	482	566

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Tableau IV-10 : Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années selon l'âge et le sexe

	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie
0-4	0	0	0	0	0	0
05-09	0	0	0	0	0	0
10-14	1293	2386	1158	2775	2451	5161
15-19	1387	2264	1495	3110	2882	5374
20-24	1311	2381	1456	3038	2767	5419
25-29	1462	2219	1449	2423	2911	4641
30-34	1345	1554	852	1931	2197	3486
35-39	1084	1117	614	1344	1698	2461
40-44	739	863	393	1026	1133	1889
45-49	455	630	252	748	707	1378
50-54	405	616	178	700	583	1316
55-59	298	460	131	397	429	856
60-64	219	435	136	430	355	866
64-69	100	242	71	222	171	464
70-74	85	231	50	266	135	496
75-79	44	96	25	101	69	197
80+	49	153	51	195	100	348

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Tableau IV-11 : Répartition des immigrants et des émigrants au cours des 5 dernières années selon l'âge et le sexe

Groupes d'âges	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie
0-4	0	0	0	0	0	0
05-09	1272	2695	1298	2804	2570	5499
10-14	1060	1963	900	2341	1960	4305
15-19	1204	1937	1184	2576	2388	4513
20-24	1164	1858	1074	2288	2238	4146
25-29	1261	1576	980	1807	2241	3383
30-34	1096	1140	618	1500	1715	2640
35-39	798	839	424	1103	1222	1942
40-44	557	624	266	843	823	1468
45-49	338	484	189	628	527	1112
50-54	297	492	136	602	433	1094
55-59	195	377	95	330	290	707
60-64	155	349	96	371	252	721
64-69	68	198	61	191	129	389
70-74	69	205	43	223	112	429
75-79	39	92	22	89	61	181
80+	44	141	44	162	88	303

Source : ANSD, RGPHAE 2013

IV.6. MIGRATIONS INTERNATIONALES

IV.6.1. IMMIGRATIONS INTERNATIONALES

Les échanges entre la région de Kaffrine et l'extérieur sont relativement faibles. L'essentiel des immigrants internationaux viennent de l'Afrique de l'ouest (782 immigrants) probablement des pays limitrophes. Parmi ces immigrants, on compte des sénégalais nés à l'étranger et des sénégalais qui, il y a 10 ans et 5 ans étaient hors du pays.

Tableau IV-12 : Immigration internationale par région d'origine selon la durée

Pays	DEPARTEMENT								Région	
	kaffrine		mbirkelane		kougheul		malemhodar			
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Sénégal	55	7	15	0	35	3	7	0	112	10
Afrique de l'Ouest	326	40	143	6	163	27	71	6	703	79
Afrique de Centre	36	1	20	0	62	1	14	1	132	3
Afrique du Nord	26	1	13	0	30	4	9	2	78	7
Autres	10	0	21	0	6	0	1	0	38	0

Pays	DEPARTEMENT								Région	
	kaffrine		mbirkelane		koungheul		malemthodar			
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Africains										
Américains	16	1	10	0	9	0	3	0	38	1
Asiatiques	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0
Européens	278	24	142	7	167	12	77	4	664	47
Orientaux	5	0	4	1	2	2	3	2	14	5
Autres	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0
ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	751	75	369	15	476	49	185	16	1781	155

Source : ANSD, RGPHAE 2013

IV.6.2. EMIGRATION INTERNATIONALE AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

Au cours des cinq années ayant précédé le recensement, la région de Kaffrine a enregistré 1 936 départs de migrants vers d'autres pays. Ces migrants sont essentiellement des hommes (1 781) et proviennent en majorité du département de Kaffrine.

Tableau IV-13 : Répartition des émigrants internationaux par département selon le sexe

Département	Masculin	Féminin	Total
kaffrine	751	75	826
mbirkelane	369	15	384
koungheul	476	49	525
malemthodar	185	16	201
Région	1781	155	1936

Source : ANSD, RGPHAE 2013

En 2013, la région de Kaffrine comptait 1318 immigrants, soit seulement à 1,2% des immigrants internationaux installés au Sénégal durant les cinq dernières années. Ces immigrants sont essentiellement constitués d'africains. Les individus ayant Kaffrine comme région de résidence d'origine et qui ont émigré au cours des cinq dernières années sont estimés à 1 936 émigrés, soit seulement 1,2% des émigrés sénégalais. Ainsi, le solde migratoire international récent (durant les cinq dernières années) de la région de Kaffrine est déficitaire (-618).

Tableau IV-14 : Solde migratoire international récent (5 ans) par région

Régions	Emigration internationale	Part (en %)	Immigration internationale	Part (en %)	Solde migratoire international
Dakar	49 898	30,30	57917	51,10	8 019
Ziguinchor	4 467	2,70	9296	8,20	4 829
Diourbel	15 357	9,30	3429	3,00	-11 928
Saint-Louis	15 765	9,60	4779	4,20	-10 986
Tambacounda	9 278	5,60	5834	5,10	-3 444
Kaolack	5 748	3,50	3420	3,00	-2 328
Thiès	14 616	8,90	7184	6,30	-7 432
Louga	7 815	4,70	2109	1,90	-5 706
Fatick	3 883	2,40	2551	2,30	-1 332
Kolda	8 436	5,10	6141	5,40	-2 295
Matam	22 735	13,80	4018	3,50	-18 717
Kafrine	1 936	1,20	1318	1,20	-618
Kédougou	869	0,50	3393	3,00	2 524
Sédhiou	4 098	2,50	1984	1,70	-2 114
Total	164 901	100	113373	100	-51 528

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Conclusion

Le bilan migratoire durée de vie montre que la région a enregistré un solde négatif - 39 618 traduisant ainsi que la région de Kafrine est davantage une région d'émigration que d'immigration par rapport aux autres régions du pays. Les migrations internationales montrent que la région a accueilli 1318 immigrants durée de vie qui viennent pour l'essentiel de l'Afrique de l'Ouest. Les émigrés de Kafrine au cours des cinq dernières années sont estimés à 1 936, soit seulement 1,2% des émigrés sénégalais. Ainsi, le solde migratoire international récent de la région est déficitaire (-618).



Tout le monde
compte !

Chapitre V:

MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT

Résumé

Dans la région de Kaffrine, un ménage ordinaire compte en moyenne 11 personnes et diffère selon le milieu de résidence (9 en milieu urbain et 11 en milieu rural). Les ménages ordinaires sont dans leur grande majorité dirigés par des hommes : 93% contre 7% des ménages dirigés par une femme.

Les cases constituent le principal type de logement (70,4%) ; la quasi-totalité des ménages sont propriétaires (89,5%) ou copropriétaires (4,4%) de leur logement et l'auto construction est le principal mode d'acquisition du logement (93,6%).

Par ailleurs, le robinet public ou borne fontaine représente la source principale d'approvisionnement en eau de boisson car 42,8% des ménages de la région y ont recours. L'accès à l'électricité constitue un défi à relever au niveau de la région car seuls 13,8% utilisent l'électricité comme source d'éclairage. La source d'éclairage prédominante au sein de la région est la lampe rechargeable (52,9%).

Dans la région, 52,2% des ménages utilisent des latrines comme type d'aisance. Malgré les efforts réalisés dans la lutte contre la défécation à l'air libre, 29,4% des ménages de la région utilisent la nature comme type d'aisance.

Introduction

Les caractéristiques de l'habitat reflètent le niveau de vie des populations et permettent d'apprécier le cadre de vie et le niveau de développement d'une localité. Ce présent chapitre a trait aux ménages ordinaires, à l'habitat et ses caractéristiques. En apparence simple, la notion de ménage est assez complexe et mérite d'être suffisamment explicitée pour une compréhension uniforme.

V.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Le ménage peut être défini comme un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit et mettant en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM). L'appartenance à un ménage dépend également de la durée de résidence. En effet, toute personne ayant passé au moins 6 mois ou qui en a l'intention, est considérée comme membre du ménage. Dans nos langues nationales, les notions de "ndieul" en Wolof, "ngank" en Serer, "hirandé" en Toucouleur et "Siitik" en Diola, rendent fidèlement le sens du concept de ménage. Ces ménages ainsi définis sont connus sous le nom de ménages ordinaires.

Il existe une autre catégorie de ménages rarement étudiée appelée ménage collectif. Un ménage collectif est défini comme un ensemble de personnes résidant dans un établissement public ou privé pour des raisons de santé, d'étude, d'incarcération, de vacances, etc. A la différence des ménages ordinaires, la notion de chef de ménage n'est pas utilisée pour les ménages collectifs, on parle plutôt de responsable.

V.2. TAILLE DES MENAGES

Dans la région de Kaffrine, un ménage ordinaire compte en moyenne 11 personnes soit trois personnes de plus que la moyenne nationale. En outre, la taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural (11) qu'en milieu urbain (9).

En termes de variation départementale, à l'exception de Koundara qui enregistre la taille moyenne de ménage la plus faible de la région avec en moyenne de 10 personnes, les trois autres départements ont une taille moyenne de 11 personnes par ménage.

Tableau V-1 : Répartition des ménages recensés selon la taille du ménage par département

Département	Urbain	Rural	Total
kaffrine	9	12	11
mbirkelane	9	11	11
koungheul	9	10	10
malemhodar	11	11	11
Région	9	11	11

Source : ANSD, RGPHAE 2013

V.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE

Le nombre de chefs de ménage augmente avec l'âge quel que soit le département. En effet, les chefs de ménages de moins de 20 ans sont faiblement représentés au niveau des quatre départements.

Au niveau régional, en moyenne 7% des ménages sont dirigés par une femme. La proportion de femmes chefs de ménage est plus élevée dans le département de Kaffrine (10%), suivi du département de Koungheul (6%), Mbirkelane (6%) et de MalemHoddar (4%).

Tableau V-2 : Répartition des CM selon le groupe d'âge et le sexe par département et par milieu de résidence (en %)

Grp d'âges	kaffrine			mbirkelane			koungheul			malemhodar			REGION		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
10-14	0	0	0	0	100	100	0	100	100	0	0	0	0	100	100
15-19	78	22	100	76	24	100	85	15	100	88	12	100	81	19	100
20-24	75	25	100	89	12	100	94	6	100	92	8	100	86	14	100
25-29	85	15	100	90	10	100	96	4	100	93	7	100	91	9	100
30-34	91	9	100	94	6	100	96	4	100	96	4	100	94	6	100
35-39	92	8	100	95	5	100	95	5	100	96	4	100	94	6	100
40-44	90	10	100	95	5	100	95	5	100	96	4	100	93	7	100
45-49	90	10	100	95	5	100	93	7	100	95	5	100	92	8	100
50-54	90	10	100	93	7	100	93	7	100	95	5	100	92	8	100
55-59	89	11	100	94	6	100	93	7	100	95	5	100	92	8	100
60-64	91	9	100	93	7	100	93	7	100	95	5	100	93	7	100
64-69	90	10	100	93	7	100	95	5	100	98	2	100	93	7	100
70-74	90	11	100	96	4	100	92	7	100	96	4	100	93	7	100
75-79	90	10	100	96	4	100	95	5	100	99	1	100	94	6	100
80+	90	9	100	95	4	100	92	8	100	98	2	100	93	7	100
Total	90	10	100	94	6	100	94	6	100	96	4	100	93	7	100

Source : ANSD, RGPHAE 2013

V.4. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS

Au niveau de la région de Kaffrine, plus de la moitié des ménages vivent principalement dans des cases (70,4%). Outre ce principal type de logement, 27,5% des ménages vivent dans des maisons basses. Les baraques représentent 1,1% des logements utilisés par les ménages de la région, tandis que les maisons à étages et les immeubles ne constituent respectivement que 0,7% et 0,1% des habitations.

La quasi-totalité des ménages sont propriétaires (89,5%) ou copropriétaires (4,4%) de leur logement. La location ne concerne que 2,8% des ménages de la région. Les ménages propriétaires sont plus fréquents dans les départements de Mbirkelane (93,2%) et de MalemHoddar (93,1%), suivi du département de Koungheul (88,9%) et dans une moindre mesure dans le département de Kaffrine (86,6%). L'auto construction est le principal mode d'acquisition du logement (93,6%). Le reste des ménages ont acquis leur logement par héritage.

Tableau V-3 : Répartition des ménages par département selon les caractéristiques de l'habitat (en %)

caractéristiques		kaffrine	mbirkelane	koungheul	malemho dar	Région
Type de logement	Autre	0,3	0,5	0,1	0,1	0,3
	Case	59,4	67,8	77,6	84,1	70,4
	Baraque	1,2	0,7	1,3	0,8	1,1
	Maison basse	37,8	30,5	20,4	14,6	27,5
	Maison à étage	1,1	0,5	0,5	0,3	0,7
	Immeuble	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Statut d'occupation	Propriétaire	86,6	93,2	88,9	93,1	89,5
	Co propriétaire	5,0	3,5	4,6	3,5	4,4
	Locataire	4,9	1,4	2,3	0,6	2,8
	Co locataire	0,7	0,1	0,5	0,2	0,5
	Location vente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Logé par employeur	0,5	0,3	0,4	0,5	0,4
	Logé par les parents/amis	2,0	0,7	3,0	1,5	2,0
	Autre	0,3	0,8	0,3	0,5	0,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mode d'acquisition du logement	Auto construction	92,3	92,5	95,3	94,7	93,6
	Promoteur immobilier	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1
	Coopérative d'habitat	0,5	0,6	0,6	0,1	0,5
	Héritage	6,2	4,3	3,1	4,8	4,7
	Autre	0,8	2,6	0,9	0,4	1,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, RGPHAE 2013

V.5. DENSITE DU LOGEMENT

La densité du logement permet d'évaluer la promiscuité au sein du ménage. Au niveau de la région de Kaffrine, 37,9% des ménages comptent 2 personnes par pièce à usage d'habitation. Dans plus de 88% des ménages de la région, le nombre moyen de personnes par pièce à usage d'habitation se situe entre 1 et 3 personnes. Les ménages comptant 5 personnes ou plus par pièce à usage d'habitation représentent 4,5% de l'ensemble des ménages ordinaires.

Tableau V-4 ; Répartition des ménages selon la densité du logement par département et par milieu de résidence (en %)

Département	moins d'une pers	une pers	deux pers	trois pers	quatre pers	5 pers et +	Total
kaffrine	3,4	23,3	38,1	22,6	7,3	5,3	100,0
mbirkelane	6,7	27,5	36,2	19,4	6,2	3,9	100,0
koungheul	4,4	29,8	37,1	18,5	6,3	4,0	100,0
malemhodar	2,9	22,6	40,8	22,3	7,1	4,2	100,0
Région	4,2	25,9	37,9	20,7	6,8	4,5	100,0

Source : ANSD, RGPHAE 2013

V.6. APPROVISIONNEMENT EN EAU

Dans la région de Kaffrine, le robinet public ou borne fontaine constitue la source principale d'approvisionnement en eau de boisson. 42,8% des ménages de la région y ont recours. Cette proportion est plus élevée dans le département de MalemHoddar (53,9%) et dans le département de Mbirkilane (47,9%). Les puits non protégés sont aussi utilisés comme source d'approvisionnement en eau de boisson par 13,5% des ménages de la région et plus particulièrement au niveau du département de Koungheul (31,7%).

V.7. MODE D'ECLAIRAGE

Sur l'ensemble des ménages, seuls 13,8% utilisent l'électricité comme source d'éclairage. La source d'éclairage prédominante au sein de la région est la lampe rechargeable (52,9%). La lampe tempête et la bougie sont utilisées respectivement par 14,4% et 8,9% des ménages alors que l'énergie solaire ne concerne que 3,1% des ménages. L'électricité est principalement utilisée dans le département de Kaffrine (20,5%). Elle est peu employée dans les départements de Mbirkelane (12,2%), Koungheul (11,3%) et dans une moindre mesure dans le département de MalemHoddar (5,5%).

V.8. TYPE D'AISSANCE

Le type d'aisance utilisé par les ménages renseigne sur les conditions d'hygiène et d'assainissement de la région. Dans la région de Kaffrine, 52,2% des ménages utilisent des latrines comme type d'aisance (couvertes, non couvertes et ventilés). Le raccordement au système d'égouts est quasi inexistant dans la région (2,2%). En outre, 10% des ménages utilisent des toilettes avec fosse. Malgré les efforts réalisés dans la lutte contre la défécation à l'air libre, 29,4% des ménages de la région utilisent la nature comme type d'aisance. Cette proportion est particulièrement élevée dans les départements de Kougheul et MalemHoddar avec respectivement 32,8%% et 32,6% des ménages.

Tableau V-5 : Répartition des ménages selon le type d'aisance utilisé par département et par milieu de résidence (en %)

Mode	Types d'aisance	kaffrine	mbirkelane	kougheul	malem hod dar	Région
Source d'approvisionnement en eau de boisson	Robinet dans logement	32,6	14,4	15,5	15,5	21,4
	Robinet dans cour/parcelle	18,8	31,6	4,2	15,3	16,1
	Robinet public/borne fontaine	39,8	47,9	37,5	53,9	42,8
	Puits à pompe ou forage	0,3	0,6	5,0	6,1	2,7
	Puits protégé	1,5	1,5	5,5	2,2	2,8
	Puits non protégé	6,5	3,8	31,7	6,2	13,5
	Source protégée	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
	Source non protégée	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
	Camion-citerne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Charrette avec petite citerne/tonneau	0,4	0,2	0,4	0,8	0,4
	Eau de surface	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Eau minérale/améliorée	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
	Total		100,0	100,0	100,0	100,0
Principal mode d'éclairage	Electricité	20,5	12,2	11,3	5,5	13,8
	Solaire	2,7	3,7	3,0	3,4	3,1
	Groupe électrogène	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2
	Gaz	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
	Lampe à pétrole artisanale	0,9	2,0	1,1	1,4	1,2
	Lampe tempête	10,6	16,7	18,5	12,7	14,4
	Bougie	10,2	11,9	7,7	5,0	8,9
	Bois	1,1	2,6	3,3	2,9	2,3
	Lampe rechargeable	51,8	46,8	51,6	64,6	52,9
	Autre	2,0	3,7	3,2	4,4	3,1
	Total		100,0	100,0	100,0	100,0
Principal type	Chasse raccordée à	1,9	2,2	3,1	1,2	2,2

Mode	Types d'aisance	kaffrine	mbirkelane	koungheul	male mho dar	Région
d'aisance	l'égout					
	Chasse avec fosse	14,1	11,7	6,7	5,1	10,0
	Couverte	19,2	20,7	13,6	13,6	16,9
	Non couverte	31,6	23,3	36,7	37,7	32,6
	Ventilée améliorée	2,8	2,1	2,7	3,4	2,8
	Edicule public	1,1	3,9	1,0	3,3	1,9
	Dans la nature	24,7	30,4	32,8	32,6	29,4
	Autre	4,6	5,8	3,4	2,9	4,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Conclusion

La majorité des ménages de la région (70,4%) habitent dans des cases. La propriété est le type d'occupation le plus fréquent au Kaffrine, (89,5% des ménages sont propriétaires de leur logement). La plupart des ménages ont acquis leur logement à travers l'auto construction (93,6%). Par ailleurs, seuls 13,8% utilisent l'électricité comme source d'éclairage. La source d'éclairage prédominante au sein de la région est la lampe rechargeable (52,9%). Par ailleurs, 42,8% des ménages s'approvisionnent en eau via le robinet public ou borne fontaine qui représente ainsi la source principale d'approvisionnement en eau de boisson. Les latrines constituent le principal type d'aisance pour 52,2% des ménages mais la défécation dans la nature (29,4%) est très fréquente.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde
compte !

Chapitre VI : AGRICULTURE

Résumé

La région de Kaffrine est une région à dominante agricole (81,3% des ménages) soit 5,8% des ménages agricoles du Sénégal. Ces ménages vivent en majorité en zone rurale (90%).

L'agriculture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région (37938 ménages, soit 86,4%). La plupart des ménages de la région pratique à la fois l'agriculture pluviale et l'élevage. L'activité pastorale au sein de la région implique 23978 ménages, soit 54,6% tandis que l'activité de pêche est quasi inexistante.

Introduction

Le secteur agricole est considéré comme le levier de l'économie régionale. Il constitue un secteur-clé pour le développement économique et social, compte tenu d'une part de la population qui en dépend directement et d'autre part de sa dimension stratégique en matière de sécurité alimentaire, et de sa contribution dans la régulation des équilibres macroéconomiques et sociaux.

A cet égard, la disponibilité d'informations fiables, pertinentes et actualisées est un préalable pour une réussite de toute politique économique. De plus, l'élaboration de programmes de développement socioéconomique nécessite la disponibilité d'informations sectorielles de qualité.

VI.1. REPARTITION SPATIALE DES MENAGES AGRICOLES

La région de Kaffrine est une région à dominante agricole. 90% des ménages en milieu rural et 10% des ménages en milieu urbain s'adonnent à cette activité. En effet, 5,8% des ménages agricoles du Sénégal résident dans la région de Kaffrine.

Tableau VI-1 ; Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence

REGION	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
DAKAR	59 865	94,1	3 736	5,9	63 601	8,4
ZIGUINCHOR	12 242	28,8	30 298	71,2	42 540	5,6
DIOURBEL	6 888	10,8	57 031	89,2	63 919	8,5
SAINT-LOUIS	23 933	33,7	47 056	66,3	70 989	9,4
TAMBACOUNDA	7 669	16,2	39 814	83,8	47 483	6,3
KAOLACK	11 663	20,1	46 468	79,9	58 131	7,7
THIES	29 830	30,9	66 757	69,1	96 587	12,8
LOUGA	9 355	13	62 676	87	72 031	9,5
FATICK	7 095	12,3	50 473	87,7	57 568	7,6
KOLDA	10 333	20,2	40 764	79,8	51 097	6,8
MATAM	7 507	17,6	35 180	82,4	42 687	5,6
KAFFRINE	4 376	10	39 540	90	43 916	5,8
KEDOUGOU	2 335	18,4	10 329	81,6	12 664	1,7
SEDHIOU	4 995	15,5	27 324	84,5	32 319	4,3
SENEGAL	198 086	26,2	557 446	73,8	755 532	100

Source : ANSD, RGPHAE 2013

VI.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES

L'agriculture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région (37938 ménages). Le maraichage est pratiqué par 1883 ménages et l'arboriculture fruitière par 186 ménages. La plupart des ménages de la région pratique à la fois l'agriculture pluviale et l'élevage. L'activité pastorale au sein de la région implique 23978 ménages. La floriculture, la sylviculture et la culture de décrue ne sont pratiquées que par une infime partie des ménages de la région. La région de Kaffrine ne dispose pas d'une façade maritime et l'activité de pêche est quasi inexistante. Ainsi, sur l'ensemble des ménages, seuls 15 pratiquent la pêche ou l'aquaculture.

Tableau VI-2 : Répartition des ménages agricoles par milieu de résidence

Département	Urbain		Rural		Total	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
kaffrine	2798	2416	872	12384	3670	14800
mbirkelane	386	387	1068	7559	1454	7946
koungheul	1334	1027	670	12580	2004	13607
malemhodar	164	546	537	7017	701	7563
Région	4682	4376	3147	39540	7829	43916

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Tableau VI-3 : Répartition des ménages Agricoles par département selon le type de grandes cultures pratiquées

Type de cultures		kaffrine	mbirkelane	koungheul	malemhodar	Région
Culture pluviale	Non	2462	1098	1674	744	5978
	Oui	12338	6848	11933	6819	37938
Culture irriguée(hors maraichage)	Non	14721	7930	13495	7548	43694
	Oui	79	16	112	15	222
Culture maraichère	Non	14019	7813	12849	7352	42033
	Oui	781	133	758	211	1883
Culture de décrue	Non	14738	7855	13312	7555	43460
	Oui	62	91	295	8	456
Arboriculture fruitière	Non	14649	7946	13588	7547	43730
	Oui	151	0	19	16	186
Sylviculture	Non	14618	7939	13565	7540	43662
	Oui	182	7	42	23	254
Pêche/Aquaculture	Non	14798	7943	13597	7563	43901
	Oui	2	3	10	0	15
Floriculture	Non	14765	7942	13597	7546	43850
	Oui	35	4	10	17	66
Elevage	Non	5696	4928	6474	2840	19938
	Oui	9104	3018	7133	4723	23978

Source : ANSD, RGPHAE 2013

VI.3. REPARTITION DU CHEPTEL

Le RGPHAE a évalué la répartition du cheptel par département selon l'espèce. L'analyse des résultats indique qu'à l'exception de la volaille, les ovins sont les espèces les plus élevées par les ménages au niveau régional avec 34,9%, suivie des caprins (28,4%), des bovins (26,7%), des équins (5,0%) et des asins (4,7%). Les porcins et les camelins sont les espèces les moins élevées avec respectivement 0,2% et 0,1% du cheptel.

La répartition du cheptel par département indique que Kougheul abrite plus de bovins (30,5%), d'ovins (41,4%), de caprins (41,8%), de porcins (36,1%) que les autres départements. Tandis que les équins, les asins, les camelins, les volailles, les ruches d'abeilles et les autres espèces sont plus présents au niveau du département de Kaffrine.

Tableau VI-4 : Répartition du cheptel par espèce

Département	Espèces (en %)								Effectif
	Bovin	Ovin	Caprin	Porcin	Equin	Asin	Camelin	Total	
Kaffrine	29,9	27,1	29,7	0,2	6,6	6,2	0,3	100,0	81 619
Mbirkelane	38,2	22,2	26,8	0,3	5,7	6,8	0,0	100,0	27 068
Kougheul	21,6	38,4	31,6	0,2	4,6	3,5	0,1	100,0	112 923
Malem	26,6	42,2	22,9	0,2	3,8	4,2	0,1	100,0	78882
REGION	26,7	34,9	28,4	0,2	5,0	4,7	0,1	100,0	300 492

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Tableau VI-5 : Répartition du cheptel par département

Département	Espèces (en %)										
	Bovin	Ovin	Caprin	Porcin	Equin	Asin	Camelin	Total	Volaille	Abeille (Ruche)	Autres Espèces
Kaffrine	30,4	21,1	28,4	28,3	35,6	36,0	52,1	27,2	37,5	35,6	38,3
Mbirkelane	12,9	5,7	8,5	12,3	10,2	13,1	1,9	9,0	13,7	7,5	12,6
Kougheul	30,5	41,4	41,8	36,1	34,5	27,7	24,5	37,6	24,7	21,6	32,1
Malem	26,2	31,8	21,2	23,3	19,7	23,2	21,5	26,3	24,1	35,4	17,1
REGION	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	80168	104750	85293	673	15088	14125	396	300492	198 60	254	2 405

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Conclusion

Le secteur agricole est le secteur-clé du développement économique de la région, compte tenu de la population qui en dépend directement (81,3% des ménages, soit 5,8% des ménages agricoles du Sénégal). La majorité de ces ménages (90%) résident en milieu rural. La plupart des ménages pratique à la fois l'agriculture et l'élevage. L'agriculture pluviale mobilise 37 938 ménages, soit 86,4% et constitue ainsi la principale grande culture pratiquée dans la région. Le nombre de ménages pratiquant l'élevage est de 23 978 ménages, soit 54,6% des ménages tandis que l'activité de pêche est quasi inexistante.

CONCLUSION GENERALE

A l'issu du RGPHAE, les résultats ont montré que la population de la région de Kaffrine est évaluée à 566 992 habitants, soit 4,2% de la population sénégalaise. Elle est composée essentiellement de Wolofs, Pulaar, Sérères, Bambaras... Du point de vue de sa répartition spatiale, la région de Kaffrine reste l'une des deux régions les moins urbanisées (devant Kédougou), avec un taux d'urbanisation de 15,1% ne représentant que 1,4% de la population urbaine du Sénégal et une densité de 50,7 hbts/Km² inégalement répartie entre les différents départements.

L'analyse de la pyramide des âges montre que la région est caractérisée par la jeunesse de sa population car près de la moitié de la population de la région, soit 49% ont moins de 15 ans et celles de moins de 25 ans constituent les 67%, traduisant ainsi un taux de dépendance assez élevé. Le rapport de masculinité montre que, d'une manière générale, il y a toujours un peu plus de femmes que d'hommes ; soit environ 99,3 hommes pour 100 femmes. L'alphabétisation en arabe est la plus répandue au niveau de la région avec un taux de 65%.

Comparée aux régions comme Dakar ou Diourbel, la région de Kaffrine est davantage une région d'émigration que d'immigration. L'habitation est caractérisée par la prédominance des cases et l'activité économique est marquée par l'agriculture et l'élevage.

.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



*Tout le monde
compte !*

ANNEXES

Annexe 1 : Répartition de la population kaffrinoise selon le département, le groupe d'âge et le sexe

Départements	Groupe d'âge	SEXE		
		Masculin	Féminin	Total
kaffrine	0-4	19240	18507	37747
	05-09	18776	18514	37291
	09-14	12737	12756	25493
	15-19	10817	11214	22031
	20-24	7692	8841	16532
	25-29	6544	8771	15315
	30-34	5537	5975	11512
	35-39	4413	4795	9208
	40-44	3538	4284	7822
	45-49	2611	2738	5349
	50-54	2638	2871	5509
	55-59	1851	1728	3579
	60-64	1816	2007	3823
	64-69	981	912	1893
	70-74	982	1178	2159
	75-79	519	486	1005
	80+	674	734	1408
	Total		101366	106310
mbirkelane	0-4	9226	8926	18152
	05-09	9033	8726	17758
	09-14	6290	6084	12375
	15-19	5174	5208	10382
	20-24	3783	4092	7875
	25-29	3063	4137	7200
	30-34	2704	3149	5852
	35-39	2142	2464	4605
	40-44	1892	2206	4097
	45-49	1344	1419	2763
	50-54	1453	1519	2973
	55-59	1001	873	1874
	60-64	939	982	1921
	64-69	558	437	996
	70-74	556	594	1150
	75-79	301	220	521
	80+	338	383	721
	Total		49798	51418
kougheul	0-4	15132	14496	29628
	05-09	15580	14251	29831
	09-14	10700	9614	20314
	15-19	8410	7962	16372
	20-24	6282	6822	13104
	25-29	5484	6834	12318
	30-34	4653	5004	9657

Départements	Groupe d'âge	SEXE			
		Masculin	Féminin	Total	
	35-39	3694	3746	7440	
	40-44	3052	3175	6227	
	45-49	2131	2165	4297	
	50-54	2182	2133	4315	
	55-59	1453	1104	2557	
	60-64	1459	1341	2800	
	64-69	773	549	1323	
	70-74	802	776	1578	
	75-79	433	268	701	
	80+	529	447	976	
	Total		82751	80687	163438
	malemhodar	0-4	8961	8641	17602
05-09		8847	8342	17190	
09-14		6593	5410	12002	
15-19		4897	4379	9276	
20-24		3514	3824	7338	
25-29		3392	3713	7105	
30-34		2662	2615	5276	
35-39		2056	2152	4209	
40-44		1625	1781	3406	
45-49		1158	1186	2344	
50-54		1181	1293	2473	
55-59		833	728	1561	
60-64		844	932	1776	
64-69		457	366	823	
70-74		541	580	1121	
75-79		268	188	457	
80+		348	355	703	
Total		48178	46483	94662	

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Annexe 2 : Rapport de masculinité de la région de kaffrine par département

	Kaffrine	Mbirkelane	Koungheul	MalemHoddar	Région
0-4	104%	103%	104%	104%	104%
5-9	101%	104%	109%	106%	105%
10-14	100%	103%	111%	122%	107%
15-19	96%	99%	106%	112%	102%
20-24	87%	92%	92%	92%	90%
25-29	75%	74%	80%	91%	79%
30-34	93%	86%	93%	102%	93%
35-39	92%	87%	99%	96%	94%
40-44	83%	86%	96%	91%	88%
45-49	95%	95%	98%	98%	96%
50-54	92%	96%	102%	91%	95%

	Kaffrine	Mbirkelane	Koungheul	MalemHoddar	Région
55-59	107%	115%	132%	114%	116%
60-64	90%	96%	109%	91%	96%
64-69	108%	128%	141%	125%	122%
70-74	83%	94%	103%	93%	92%
75-79	107%	137%	162%	143%	131%
80+	92%	88%	118%	98%	98%

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Annexe 3 : Répartition de la population de la région de kaffrine par département selon l'état matrimonial

	état matrimonial						Total
	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	
kaffrine	70956	53184	3886	951	64	112	129153
mbirkelane	36507	25293	1663	385	21	33	63903
koungheul	58831	38098	2398	683	98	55	100164
malemhodar	33764	21198	1628	349	44	51	57035

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Annexe 4 : Situation matrimoniale par département

		état matrimonial						Total
		marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	
kaffrine	Masculin	28301	31556	265	224	7	20	60372
	Féminin	42655	21628	3621	727	57	92	68780
	Total	70956	53184	3886	951	64	112	129153
mbirkelane	Masculin	14881	15125	133	87	11	15	30251
	Féminin	21626	10168	1531	298	11	19	33652
	Total	36507	25293	1663	385	21	33	63903
koungheul	Masculin	24814	23115	222	182	26	19	48377
	Féminin	34018	14983	2176	501	72	36	51787
	Total	58831	38098	2398	683	98	55	100164
malemhodar	Masculin	13918	13469	115	97	8	16	27624
	Féminin	19846	7729	1512	252	36	36	29411
	Total	33764	21198	1628	349	44	51	57035
Région	Masculin	81914	83265	735	590	52	70	166624
	Féminin	118145	54508	8840	1778	176	183	183630
	Total	200058	137773	9575	2368	227	251	350255

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Annexe 5 : Répartition de la population de la région de kaffrine par département et par sexe selon l'état matrimonial

		état matrimonial polygamie							Total
		monogame	polygame	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	
kaffrine	Masculin	18978	9322	31556	265	224	7	20	60372
	Féminin	18323	24333	21628	3621	727	57	92	68780
	Total	37301	33655	53184	3886	951	64	112	129153
mbirkelane	Masculin	9792	5089	15125	133	87	11	15	30251
	Féminin	8558	13068	10168	1531	298	11	19	33652
	Total	18351	18157	25293	1663	385	21	33	63903
kougheul	Masculin	16849	7964	23115	222	182	26	19	48377
	Féminin	13258	20759	14983	2176	501	72	36	51787
	Total	30108	28723	38098	2398	683	98	55	100164
malemhodar	Masculin	9380	4539	13469	115	4% 8	8	16	27624
	Féminin	8763	11083	7729	1512	252	36	36	29411
	Total	18143	15622	21198	1628	349	44	51	57035
Total	Masculin	55000	26914	83265	736	589	52	69	166624
	Féminin	48902	69242	54509	8839	1779	175	183	183630
	Total	103902	96156	137774	9575	2368	227	252	350254

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Annexe 6 : Déclaration des mariages et des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence

Déclaration des mariage									
	MILIEU DE RESIDENCE						Ensemble		
	Urbain			Rural			Non	Oui	NSP
	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP			
kaffrine	6800	1850	598	32504	704	200	39304	2554	798
mbirkelane	1052	202	33	19203	562	575	20255	764	608
kougheul	2888	460	487	29083	520	579	31971	980	1066
malemhodar	1479	90	14	17733	326	203	19212	416	217
Région	12219	2602	1132	98523	2112	1557	110742	4714	2689

Déclaration des décès									
	MILIEU DE RESIDENCE						Ensemble		
	Urbain			Rural			Non	Oui	NSP
	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP			
kaffrine	240	91	21	997	68	17	1237	159	38
mbirkelane	26	8	1	659	60	30	685	68	31
kougheul	98	30	28	881	34	30	979	64	58
malemhodar	54	7	1	539	25	19	593	32	20
Région	418	136	51	3076	187	96	3494	323	147

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Annexe 7 : Déclaration des naissances à l'état civil par département et par milieu de résidence

	Urbain			
	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP
kaffrine	31808	10585	5224	2183
mbirkelane	4738	1398	636	511
koungheul	16915	1848	1649	617
malemhodar	3779	2856	851	369
Région	57240	16687	8360	3680
	Rural			
	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP
kaffrine	37410	50231	65947	4851
mbirkelane	33353	22007	36927	6163
koungheul	29532	30282	79691	4529
malemhodar	21347	30436	31080	3391
Région	121642	132956	213645	18934
	Ensemble			
	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP
kaffrine	69218	60816	71171	7034
mbirkelane	38091	23405	37563	6674
koungheul	46447	32130	81340	5146
malemhodar	25126	33292	31931	3760
Région	178882	149643	222005	22614

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Annexe 8 : Personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe

	Milieu de résidence	Masculin			Féminin			Total		
		non handicapé	handicapé	Total	non handicapé	handicapé	Total	non handicapé	handicapé	Total
kaffrine	Urbain	21525	1023	22548	23603	1044	24646	45128	2066	47194
	Rural	65495	4406	69901	72966	4048	77014	138461	8454	146915
	Total	87020	5429	92449	96569	5092	101660	183589	10520	194109
mbirkelane	Urbain	2920	203	3123	3248	256	3504	6169	458	6627
	Rural	39108	3141	42248	42593	2878	45470	81700	6018	87719
	Total	42028	3343	45371	45841	3133	48974	87869	6477	94345
koungheul	Urbain	9008	388	9396	9859	453	10312	18867	841	19708
	Rural	61012	3538	64550	63917	3026	66943	124929	6564	131493
	Total	70020	3926	73946	73776	3479	77255	143796	7405	151201
malemhodar	Urbain	3237	216	3453	3507	243	3749	6744	458	7202
	Rural	36613	2637	39250	38158	2531	40690	74771	5168	79939
	Total	39850	2852	42702	41665	2774	44439	81515	5626	87141
Région	Urbain	36691	1829	38519	40217	1995	42212	76907	3824	80731
	Rural	202228	13721	215949	217634	12483	230117	419862	26204	446066
	Total	238918	15550	254468	257850	14478	272329	496769	30028	526797

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Annexe 9 : Répartition de la population par département et par groupe d'âge selon le sexe et la situation par rapport à l'occupation

			SEXE			
			Masculin		Féminin	
			pop active	pop inactive	pop active	pop inactive
kaffrine	Tranche d'âge	[0-4]	0	0	0	0
		[5-9]	0	0	0	0
		[10-14]	0	0	0	0
		[15-19]	5203	4913	3433	7693
		[20-24]	5652	1825	3424	5348
		[25-29]	5773	624	3775	4929
		[30-34]	5156	316	2671	3264
		[35-39]	4164	201	2208	2564
		[40-44]	3347	161	2064	2195
		[44-49]	2453	134	1304	1419
		[50-54]	2419	201	1301	1558
		[55-59]	1593	241	727	991
		[60-64]	1318	481	605	1396
		[65-69]	628	342	235	671
		[70,+]	805	1362	367	2019
mbirkelane	Tranche d'âge	[0-4]	0	0	0	0
		[5-9]	0	0	0	0
		[10-14]	0	0	0	0
		[15-19]	2515	2354	973	4225
		[20-24]	2684	986	1010	3066
		[25-29]	2508	507	1099	3027
		[30-34]	2304	369	892	2244
		[35-39]	1871	255	696	1751
		[40-44]	1651	229	673	1527
		[44-49]	1167	171	439	976
		[50-54]	1247	206	410	1106
		[55-59]	831	168	220	650
		[60-64]	722	214	209	768
		[65-69]	391	166	74	362
		[70,+]	561	633	125	1071
kougheul	Tranche d'âge	[0-4]	0	0	0	0
		[5-9]	0	0	0	0
		[10-14]	0	0	0	0
		[15-19]	5039	2476	2411	5509
		[20-24]	5039	989	2127	4682
		[25-29]	4899	484	2352	4475
		[30-34]	4334	276	1750	3247
		[35-39]	3471	202	1377	2364
		[40-44]	2862	179	1161	2006
		[44-49]	1983	145	748	1412
		[50-54]	1957	223	708	1422

		[55-59]	1257	193	335	768
		[60-64]	1112	344	311	1030
		[65-69]	499	273	96	452
		[70,+]	698	1063	174	1316
malemhodar	Tranche d'âge	[0-4]	0	0	0	0
		[5-9]	0	0	0	0
		[10-14]	0	0	0	0
		[15-19]	2376	1879	1084	3283
		[20-24]	2621	592	1117	2693
		[25-29]	2819	277	1148	2538
		[30-34]	2417	187	789	1817
		[35-39]	1896	139	679	1467
		[40-44]	1500	114	609	1168
		[44-49]	1069	83	399	785
		[50-54]	1038	139	377	916
		[55-59]	712	121	210	518
		[60-64]	603	241	171	762
		[65-69]	271	185	57	309
				[70,+]	445	712

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Annexe 10 : Répartition des migrants selon le département de destination

DUREE DE VIE	Dept kafrine	Dept mbirkelane	Dept kougheul	Dept malemhodar
Dakar	7936	1479	2880	1371
Ziguinchor	580	76	90	85
Diourbel	6195	1592	1781	13743
Saint-Louis	420	1977	219	134
Tamba	1278	158	3139	197
Kaolack	3362	2578	1081	1370
Thiès	3278	608	1410	693
Louga	846	234	189	638
Fatick	1185	300	226	235
Kolda	1964	398	1507	208
Matam	219	37	494	58
Kédougou	115	9	53	8
Sédhiou	624	319	62	29
Dept kafrine	179264	2861	1026	1697
Dept mbirkelane	1869	90925	126	141
Dept kougheul	2475	209	145679	1012
Dept malemhodar	2237	214	1223	78684
TOTAL	213847	103974	161185	100303
10 ANS	Dept kafrine	Dept mbirkelane	Dept kougheul	Dept malemhodar
Dakar	2615	299	766	896
Ziguinchor	208	31	43	16
Diourbel	1947	550	621	13178
Saint-Louis	150	1230	69	56
Tamba	500	21	1304	57
Kaolack	1045	799	309	782
Thiès	1213	176	486	276
Louga	304	141	76	412
Fatick	451	130	114	60
Kolda	391	81	470	49
Matam	64	9	253	27
Kédougou	53	9	37	5

DUREE DE VIE	Dept kaffrine	Dept mbirkelane	Dept kougheul	Dept malemhodar
Sédhiou	137	41	27	5
Dept kaffrine	117701	902	373	524
Dept mbirkelane	830	59977	40	44
Dept kougheul	1893	52	93876	310
Dept malemhodar	851	64	492	50788
TOTAL	130353	64512	99356	67485
5 ANS	Dept kaffrine	Dept mbirkelane	Dept kougheul	Dept malemhodar
Dakar	2145	168	470	922
Ziguinchor	123	19	33	11
Diourbel	983	288	423	16430
Saint-Louis	98	1485	60	47
Tamba	483	17	1286	55
Kaolack	703	550	206	866
Thiès	913	114	413	240
Louga	195	132	38	427
Fatick	302	78	84	41
Kolda	192	40	360	38
Matam	55	7	226	14
Kédougou	28	3	25	3
Sédhiou	148	20	27	17
Dept kaffrine	154632	639	249	329
Dept mbirkelane	770	77827	28	27
Dept kougheul	1820	45	122652	203
Dept malemhodar	688	51	335	67517
TOTAL	164278	81483	126915	87187

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Annexe 11 : Répartition des ménages par département selon la densité du logement

	densite_log1						Total
	moins d'une pers	une pers	deux pers	trois pers	quatre pers	5 pers et +	
kaffrine	646	4475	7312	4336	1399	1011	19180
mbirkelane	657	2710	3570	1916	615	387	9855
kougheul	711	4854	6060	3011	1023	653	16313
malemhodar	250	1958	3537	1932	619	366	8663
Total	2264	13997	20480	11195	3657	2417	54011

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Annexe 12 : Répartition des ménages par département selon certaines caractéristiques de l'habitat

		DEPARTEMENT			
		kaffrine	mbirkelane	kougheul	malemhodar
Type de logement	Autre	57	46	24	12
	Case	11390	6686	12665	7288
	Baraque	230	66	208	72
	Maison basse	7252	3010	3327	1262
	Maison à étage	208	46	86	26
	Immeuble à Appartement	42	2	3	4
	Total	19180	9855	16313	8663
Statut d'occupation	Propriétaire	16603	9188	14502	8068
	Co propriétaire	962	340	750	305
	Locataire	932	141	376	56
	Co locataire	135	12	84	16

		DEPARTEMENT			
		kaffrine	mbirkelane	koungheul	malemhodar
	Location vente	1	0	1	0
	Logé par employeur	105	28	59	44
	Logé par les parents/amis	381	69	486	132
	Autre	60	78	54	42
	Total	19180	9855	16313	8663
Mode d'acquisition du logement	Auto construction	16266	8881	14587	7965
	Promoteur immobilier	41	3	13	2
	Coopérative d'habitat	82	58	98	8
	Héritage	1090	414	469	403
	Autre	147	249	140	36
	Total	17627	9606	15307	8414

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Annexe 13 : Répartition du cheptel par espèces et par département

Département	Bovin	Ovin	Caprin	Porcin	Equin	Asin	Camelin	Volaille	Abeille (Ruche)	Autres Espèces
Kaffrine	24 376	22 128	24 253	190	5 379	5 086	206	74 347	90	920
Mbirkelane	10 330	6 016	7 250	83	1 535	1 847	7	27 187	19	302
Koungheul	24 443	43 331	35 688	243	5 206	3 915	97	48 958	55	773
Malem	21 018	33 275	18 102	157	2 968	3 277	85	47 768	90	410
REGION	80 168	104 750	85 293	673	15 088	14 125	396	198 260	254	2 405

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



*Tout le monde
compte !*

EQUIPE DU PROJET RGPHAE

Personnel d'encadrement du projet RGPHAE

N°	FONCTION	TITULAIRE
1.	Directeur national	Directeur Général, ANSD Babakar FALL
2.	Directeur national adjoint	Directeur Général Adjoint, ANSD Mamadou Falou MBENGUE Directeurs Partenaires Mamadou DIALLO (DA) Ibrahima MENDY (DAPSA) Ababacar Sy GAYE (Horticulture) Mamadou Ousseynou SAKHO (DIREL)
3.	Coordonnateur technique national	Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales Cheikh Tidiane NDIAYE
4.	Coordonnateur technique national adjoint	Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques Papa Ibrahima Sylmang SENE
5.	Conseiller technique national	Démographe Ibrahima SARR
6.	Responsable section communication et plaidoyer	El Hadji Malick GUEYE
7.	Responsable section conception, analyse et évaluation des données	Fatou Bintou NIANG
8.	Responsable de la section cartographie	Venus SAR
9.	Responsables section opérations de terrain	Djibril Oumar LY
10.	Responsable section infrastructure technologique	Oumar FALL
11.	Responsable section travaux d'impression et diffusion	Mamadou BAH
12.	Responsables section gestion des ressources humaines	Mame Coumba SANKHARE
13.	Responsables section logistique	Mountaga TALL
14.	Responsable section gestion financière	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
15.	Responsable supervision régionale	Mamadou DIENG
16.	Secrétariat Technique Permanent/Equipe de veille El Hadji Malick DIAME, Hamidou BÂ, Mamadou NIANG, Adama SECK, Djibril Oumar LY, Tahir DIOP, Ousseynou SARR, Mamadou Dieng NGOM (DAPSA), Baldé SOME (DAPSA), Ibrahima NDIAYE (DHORT), Moussa MBAYE (DIREL)	
17.	Coordination administrative en régions Dakar : Samba NDIAYE, Diourbel : Mbouya TRAORE, Fatick : Issa DIOP, Kaffrine : Mamadou DAFFE, Kaolack : Mbaye NDIAYE, Kolda : Oumy DIOP, Kédougou : Assane THIOUNE, Louga : Alioune CISSE, Matam : Racine DIA ; Saint-Louis : Abou BA, Sédhiou : Mamanding DHIEDHIOU, Tambacounda : Samba Gallo BA, Thiès : Oumy LAYE/Daouda DIOP (P.I), Ziguinchor : Thiayedia NDIAYE	
18.	Coordination administrative et technique en régions Central : Couca Tabane BEYE, Ibrahima BASSE, Bigué BADIANE, Aida FALL, Amadou Lamine NDIAYE, EL Hadji Alassane DIOP, Fatou DIOUF, Leilatoula SAGNA, Yacine SOW, Ramoutoulaye MBENGUE, Ngoné GUEYE, Aida MBENGUE, Ameth Sy THIONGANE Dakar : Fatou Bintou NIANG, Meissa NDOUR, Mody DIOP, Khady GNING, Momath CISSE, Papa Mabèye DIOP, Macoumba DIOUF, Ndèye Aida FAYE, Diourbel : Boubacar DIOUF, Fatou Faye BESSANE, Fatick : Awa CISSOKO, Ibrahima DIOUF, Maguette SARR, Mamadou Dieng NGOM, Kaffrine : Mory DIOUSS, Modou Ndour FAYE, AdjibouOppa BARRY Kaolack : El Hadji Malick NDAO, Papa Ibrahima NDOUR, Kolda : Serge MANEL, Atoumane NDIAYE, Mamadou WONE Kédougou : Mamadou GUEYE, Louga : Amadou Fall DIOUF, Ndiouma FAYE, Matam : Djiby DIOP, Mékha BABOU, Saint-Louis : Khoudia WADE, Atoumane FALL, Sédhiou : Jean R. MALOU, Ababacar NDIAYE, Khadim SANE, Assane Niang GADIAGA, Tambacounda : Venus SARR, Khadim DIOP, El Hadji Djiby DIOP Thiès : Oumy DIAGNE, Ibrahima NDIAYE, Daouda DIOP, Ziguinchor : Mahmoud DIOUF, Ndèye Binta DIEME, Fodé DIEME.	
19.	Cellule technique, Numérisation, Reprographie et Saisie des DR Ibra DIOME, Pape Djiby BA, Abdoulaye SARR, Ndèye Awa DIOP, Abdoulaye NDIAYE, Mouhamadou DIOP, Mouslim Sakho, Hameth THAM, Chérif Sidou DIEDHIOU, Serigne Saliou FAYE, Moussa GNING, Alain François DIATTA, El Hadji Djiby DIOP, Ababacar NDIAYE, Moussa Mamadou BA,	
20.	Ce dispositif a été complété par 45 coordonnateurs départementaux, 225 coordonnateurs TIC, 608 superviseurs, 2.565 contrôleurs, 17.164 agents recenseurs et une centaine de chauffeurs.	